



AGIR POUR L'AVENIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



INTÉRACTIF



ÉDITO

Mes chers amis,

L'année 2021 se termine et avec elle son lot de difficultés que nous avons traversées ensemble. Le conflit de l'usine du Sud, les confinements successifs, l'entrée du virus et les familles touchées par la maladie et un troisième référendum sous haute surveillance.

Comme en 2020, nous avons répondu présents afin de vous aider à traverser une nouvelle année semée d'embûches. Après des mois de tensions et de violence, mettant en péril l'exploitation de l'usine du Sud, un accord historique entre la province Sud et les indépendantistes a été trouvé le 4 mars. Un accord politique qui consacre un nouveau modèle de gouvernance reposant sur la maîtrise, la valorisation et la préservation de l'environnement et qui a permis de sauver les emplois de plus de 3 500 salariés en province Sud.

En pleine crise sanitaire, nous avons maintenu notre effort pour offrir à tous la possibilité de se prémunir contre la pandémie et de se protéger. Plus de 60 vaccinodromes sur 33 sites ont été organisés. Un dispositif d'accueil et d'hébergement d'enfants et de parents d'enfants hospitalisés a été créé. Il a aussi été mis en place un numéro vert 24h/24 à destination des publics concernés par les violences intrafamiliales, qui s'est avéré essentiel durant les confinements.

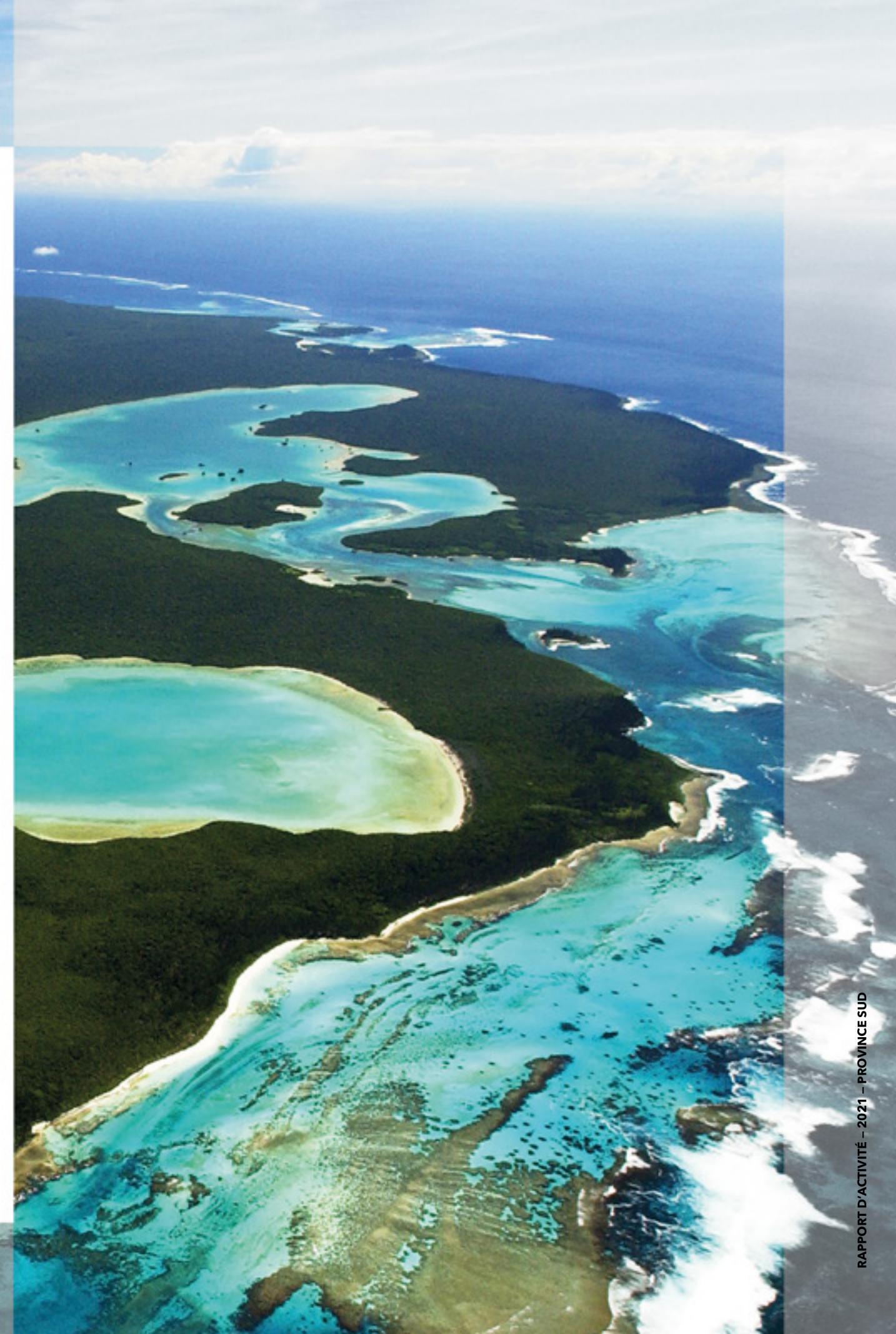
Cette année encore, en plus du soutien massif accordé par l'État à notre économie, la Province a réactivé son plan d'urgence Covid-19 afin de venir en aides adressé en majorité aux très petites entreprises et aux patentés lourdement touchées. Nous avons déployé à cinq reprises ce dispositif et, au total, versé plus de 1,23 milliard de francs d'aides.

Si cette année 2021 a été marquée par des crises historiques, elle ne nous a pas empêché de nous tourner vers l'avenir et notre jeunesse. Nous avons notamment inauguré au mois de mai l'espace Jeunes de la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud. Situé rue Jules Ferry à Nouméa, ce guichet unique avec un seul point d'entrée permet aux jeunes de disposer rapidement des réponses sur l'ensemble des questions qu'ils se posent en matière d'emploi, insertion, formation, culture...

Parce que notre engagement est celui de la proximité et grâce aux efforts que nous avons tous fournis, nous pouvons enfin envisager un avenir meilleur. La province Sud restera alors à vos côtés comme elle l'a toujours été.

Sonia Backès

Présidente de l'assemblée
de la province Sud



SOMMAIRE

VUE D'ENSEMBLE

Présentation de la collectivité

Organisation générale et moyens humains

Inspection générale



PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

DIMENC - Direction de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie de la Nouvelle-Calédonie

Son rapport d'activité est émis par le gouvernement de N.-C.



PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOISSEMENT DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DES - Direction de l'Éducation

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition Féminine



PÔLE FONCTIONNEL

DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DSIN - Direction des Services Informatiques et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DFI - Direction des Finances



VUE
D'ENSEMBLE

Présentation
de la collectivité

Organisation générale
et moyens humains

Inspection générale

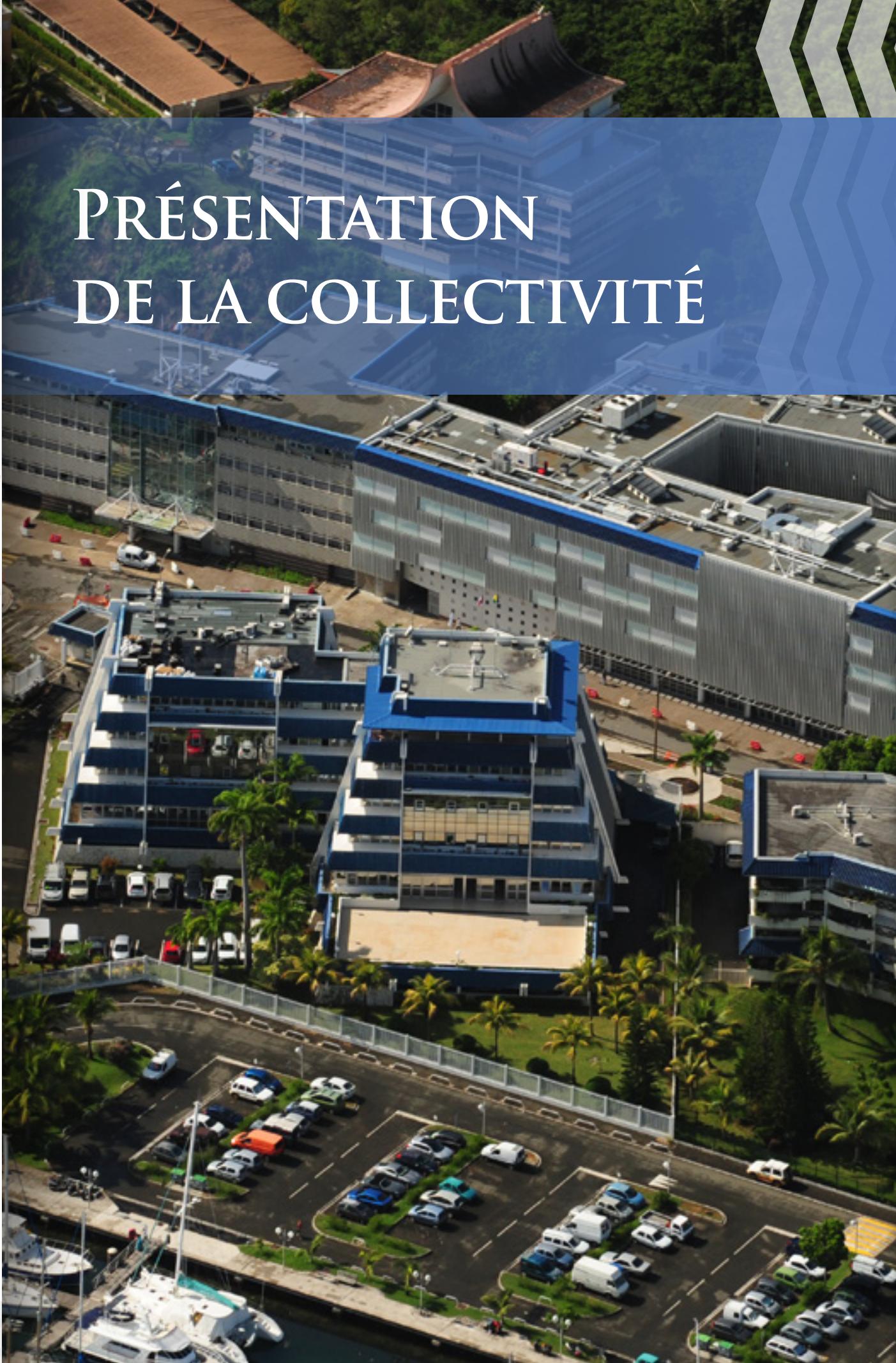
**PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE**

**PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE**

**PÔLE
FONCTIONNEL**



VUE D'ENSEMBLE



PRÉSENTATION DE LA COLLECTIVITÉ

Tout comme celles du Nord et des Îles, la province Sud a été créée à l'issue des accords de Matignon en 1988. Leurs fonctionnements et attributions sont fixés par la loi organique du 19 mars 1999 modifiée, relative à la Nouvelle-Calédonie. Les provinces sont en charge de toutes les compétences non dévolues à l'Etat et à la Nouvelle-Calédonie par la loi organique et aux communes par le Code des communes de la Nouvelle-Calédonie.

L'ASSEMBLÉE DE PROVINCE

La province Sud est administrée par une Assemblée.

Cette dernière compte **40 conseillers** dont 32 siègent également au Congrès de la Nouvelle-Calédonie. Leur mandat dure cinq ans.

UNE PRÉSIDENTE, TROIS VICE-PRÉSIDENTS

La présidente dirige l'administration provinciale et exécute les délibérations prises en Assemblée ou par le bureau. Il est assisté dans ses missions par trois vice-présidents et un cabinet.

En 2021, l'Assemblée de Province s'est réunie **9 fois**, son bureau a tenu **43 séances**. Par ailleurs, **90 réunions** de commissions intérieures ont été organisées

LA POPULATION

■ **203 144 habitants** résident en province Sud, soit 74,8 % de la population totale, selon les estimations 2019 de

l'Institut de la statistique et des études économiques (Isee).

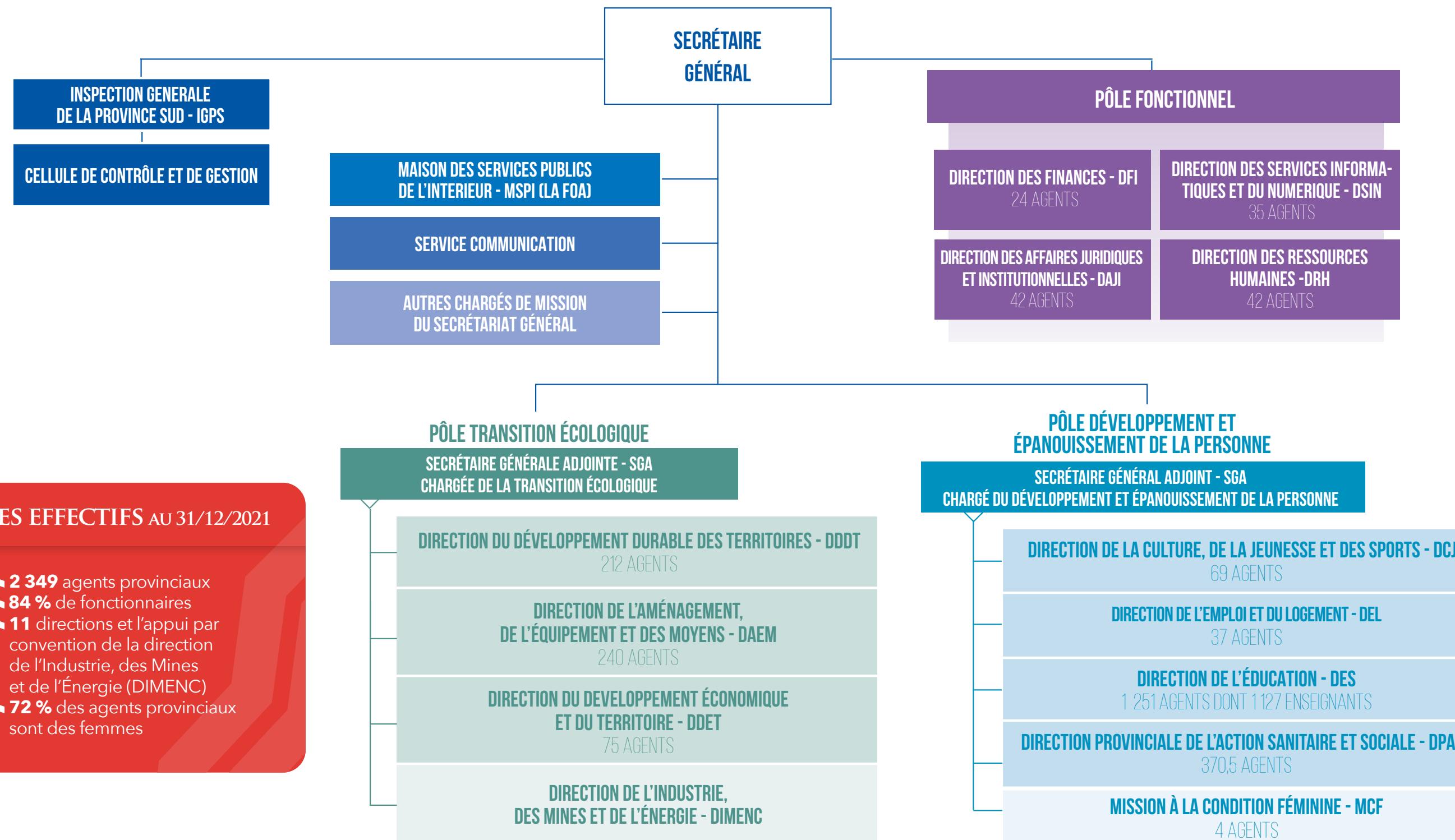
- Nouméa et Grand Nouméa (Dumbéa, Païta, Mont-Dore) : **182 341 habitants** (recensement 2019).
- Nombre de ménages : **70 349**.
- Croissance démographique : **+ 2,3 %** en moyenne par an (1,9 % sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie).
- Proportion des moins de 20 ans : **31,2 %**.
- Taux de chômage : **11,2 %**.
- Taux de bacheliers chez les plus de 15 ans : **41,9 %**.

LA PROVINCE EN BREF

- **7 012 km²**
- **14 communes** dont Poya, partagée entre les provinces Sud et Nord
- **3 aires coutumières** : Drubea-Kapumé (intégralement), Ajjë Aro et Xârâcùù (toutes deux à cheval sur les provinces Nord et Sud).

ORGANISATION GÉNÉRALE ET MOYENS HUMAINS

Sous la responsabilité de l'exécutif et du secrétaire général, la province Sud est organisée en onze directions, elles-mêmes regroupées au sein de quatre pôles. Ses agents sont présents sur tout le territoire provincial.



INSPECTION GÉNÉRALE



CONTRÔLE DE GESTION

En 2021, une centaine de partenaires ont été ciblés pour un budget par secteurs de :

Formation et éducation	2 640 266 244
Transport et infrastructures	2 425 797 894
Logement	1 509 374 972
Tourisme	866 529 945
Insertion	470 729 233
Santé et solidarité	581 352 213
Développement économique	368 137 264
Agriculture	308 122 206
Sport & loisirs	296 741 776
Environnement	213 455 893
Communication	121 000 000
Culture	147 279 500
Patrimoine	104 358 000
Handicap	84 462 450
Administration	42 291 764

Créée par délibération en octobre 2014 et rattachée au secrétariat général, l'Inspection générale de la province Sud a pour mission le contrôle, le conseil et l'évaluation sur le plan administratif, économique et financier. Elle chapeaute la cellule de contrôle de gestion.

CONFORMITÉ, ÉVALUATION

Les contrôles de conformité portaient sur les interventions. Les dispositifs des aides économiques, dites CASE* ainsi que les bourses scolaires ont été contrôlés. Les conditions d'attributions des aides agricoles et du CASE ont fait l'objet d'un suivi ex-post. Il s'agissait d'analyser l'organisation, le contrôle interne, les procédures, les différences éventuelles entre les textes et leur application au quotidien, d'identifier les critères et les modalités d'attribution normatifs et d'usage, d'examiner le traitement des cas particuliers, la doctrine dans ces matières. Les directions concernées ont été auditées sur la base d'échanges contradictoires et de pièces échantillonées. La commande publique a également fait l'objet de contrôles ciblés sur les pratiques de mise en concurrence pour la fraction hors marchés. Par ailleurs, des analyses de cas particuliers ont été traitées à l'échelle individuelle mais également en tentant de répondre aux problématiques collectives avec un souci de service public optimisé.

L'IGPS* a assuré un suivi avec le secrétariat général des actions faisant suite à l'audit organisationnel réalisé en 2020.

*CASE : Code des Aides pour le Soutien de l'Économie
*IGPS : Inspection Générale de la province Sud

AUDITS, PERFORMANCES

Avec des missions d'aide au pilotage de la collectivité qui reposent sur des contrôles externes, internes, des évaluations et des audits, la cellule a réalisé 158 synthèses financières de partenaires dont 136 subventionnées, représentant 9,3 milliards de francs de subventions.

L'analyse a par ailleurs été complétée par un contrôle interne qualitatif des partenariats de la province Sud via des conventions d'objectifs et de moyens formalisant notamment l'objet de la participation (art. 1), sa justification (art. 3) et les obligations incombant au bénéficiaire (art. 6).

En outre, le respect des délais de règlement des factures représente un élément essentiel des bonnes relations entretenues avec les entreprises qui constituent, *in fine*, le tissu économique de la Province. Ils ont fait à ce titre, l'objet d'un suivi spécifique régulier. Le délai global de paiement (province Sud et Trésorerie) se situe à respectivement 20 jours et 16 jours en moyenne en 2021.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

DDDT - Direction
du Développement
Durable des Territoires

DAEM - Direction
de l'Aménagement,
de l'Équipement
et des Moyens

DDET - Direction
du Développement
Économique
et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE





DDDT DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

La direction du Développement Durable des Territoires (DDDT) est chargée de mettre en œuvre la politique de la province Sud en matière d'environnement et de développement durable.

Dans le secteur rural, elle soutient l'agriculture familiale ainsi que la modernisation de l'agriculture professionnelle pour la rendre plus rentable, plus pérenne et créatrice d'emploi. Elle accompagne le développement de filières et encourage les productions optant pour des signes de qualité environnementale. La DDDT a également pour mission de développer l'économie et l'emploi dans les milieux ruraux et maritimes. Grâce à son réseau d'agents en Brousse, elle propose une expertise, un accompagnement de proximité et un soutien financier aux porteurs de projet.

En matière d'environnement, elle porte une politique en faveur de la protection des écosystèmes et de la biodiversité, de la préservation et la protection des espèces et des espaces, notamment par le classement et la gestion d'aires protégées. Elle est également en charge du suivi des travaux impactant l'environnement, des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ainsi que de la politique en matière de gestion des déchets. Elle porte la rédaction du code de l'Environnement et assure un rôle d'inspection, de police, mais aussi de sensibilisation auprès du plus grand nombre, notamment à travers un soutien aux associations et la mise en œuvre d'une stratégie et d'un programme d'éducation à l'environnement.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,675 milliard de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

1,375 milliard de francs

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

► **Impact et ressources naturelles :**

135 récépissés de déclaration et arrêtés d'autorisation, de dérogation ou de prescription de mesures compensatoires (défrichement, collecte de ressources naturelles, impact sur écosystèmes, espèces protégées, aires protégées, espèces exotiques envahissantes). 56 récépissés relatifs aux demande de prélèvement d'eaux souterraine ou superficielle. 146 avis environnementaux. 25 cadrages préalables, 9 visites de contrôle, d'instruction ou de reconnaissance.

► **ICPE :** 20 arrêtés dont 2 mises en demeure. 36 récépissés. 43 avis, 46 visites d'inspection, (soit 77 % de réalisation du programme d'inspection avec 3 inspecteurs en poste sur 4 ETP*, 3 mois de fonctionnement à demi-effectif et 2 mois de confinement), aucun PV.► **Parcs :** PZF¹ : 59 912 visiteurs pour 16,45 millions de francs de recettes, PPRB² : 15 651 visiteurs pour 9,04 MF de recettes, PPGF³ : 8 095 visiteurs pour 2,82 MF de recettes.► **Pêche :** 152 permis de pêche professionnelle délivrés. 124 patrons pêcheurs pour un effectif global de 275 marins.► **Chasse :** 4 675 permis de chasser délivrés (533 à Bourail, 509 à la Foa, 3 633 à Nouméa via la DAJI/SRA/BRP).► **Déchets :** 60 actes (arrêtés, conventions, délibérations), 4 visites de contrôle, 1 PV, 40 mises en demeures.► **Prévention de proximité et contrôles marins et terrestres :**

5 68 actions de prévention/contrôle, 8 852 personnes contrôlées/sensibilisées, 1,18 % d'infraction.

► **Station zootechnique :** 289 bovins :

7 taureaux, 115 vaches, 72 taurillons, 73 génisses, 98 veaux. 149 ovins : 39 bêliers, 72 brebis, 31 agneaux.

► **Sensibilisation :** 6 conférences

C'nature pour 400 personnes sur des thématiques telles que les zones humides, les oiseaux marins, les coraux ou encore les baleines. Les deux confinements de l'année n'ont pas permis de maintenir le programme prévu (11 conférences prévues).

► **Plants fruitiers plantés en PS:**

266 000 plants en semi-pérenne (bananes, ananas pour 22,3 ha) et 3630 plants d'agrumes (13,7 ha).

► **DISPPAP :** 83 agréments accordés dont 15 en agriculture familiale et 15 en agriculture de proximité. Les investissements primés ont été de 322 743 219 F dont 4 915 000 F en agriculture familiale et 5 548 000 F en agriculture de proximité avec des aides délivrées de 134 652 667 F dont 2 455 000 F en agriculture familiale et 2 337 500 F en agriculture de proximité.► **Case Maritime :** 11,1 MF pour deux dossiers de création d'entreprise sur la commune de l'Île des Pins et Nouméa et 7 MF au titre de l'aide à l'emploi (5).► **Aide aux carburants :** Montant de 22,8 MF (-3 MF/2020) pour 83 bénéficiaires (110 arrêtés).► **Aide au RUAMM pour les pêcheurs :** 6,4 MF (-1,3 MF/2020) pour 102 (-5) bénéficiaires.► **Biodiversité :** Construction d'une barrière anti cerf et lapins à l'îlot Leprédour.► **Déchets :** Renouvellement de l'arrêté d'agrément de l'éco-organisme TRECODEC.► **Stratégie de reboisement :**► **Restauration écologique au sein du parc de la Côte Oubliée** (221 280 000 F) :

- **Sylviculture avec la coordination, l'expertise et le contrôle** des opérations sylvicoles.

- **Production de plants forestiers endémiques** spécifiques aux opérations sylvicoles en haute qualité environnementale (200 000 plants).

- **Chantiers d'insertion avec la plantation de** 20 000 plants.

- **Restauration écologique** via 2 chantiers d'insertion : plantation de 27 000 arbres.

- **Plantations participatives avec les communautés locales :** démarche de concertation récolte de graines pour la production de plants (45 000 arbres).

- Actions de lutte contre l'érosion et gestion des eaux des pistes d'accès aux sites de plantation.

► **Plans de protection des forêts contre les feux (PPFF) et défense des forêts contre les incendies** (80 809 997 F) :

- Brigade provinciale forestière : 36 agents, 3 véhicules, équipements de surveillance et de protection individuelle.

- Réfection de 50 km de pistes DFCI au sein des massifs forestiers de Montagne des Sources, Grand Sud et Rivière Bleue, avec barrières DFCI et signalétique.

- Étude pour la mise en place d'un site pilote de détection automatique de départs de feux de forêts.

- Élaboration d'un PPFF (massif de la Rivière Bleue), situé sur les communes du Mont-Dore et de Yaté.

► **Aires éducatives environnementales :**

28 aires ont été suivies par la province Sud en 2022, soit une 6 aires de plus qu'en 2020. Autant de sites abritant des écosystèmes différents tels que les forêts sèches, le littoral, la mangrove, le maquis minier mais aussi des aires situées à l'intérieur des établissements et transformées en champ d'agroforesterie, en jardin à papillons ou en potager. En 2021, environ 1 000 élèves se sont impliqués et une douzaine d'intervenants experts et associatifs se sont investis et plus de 1 000 arbres ont été plantés.

► **Budget participatif :** Traitement des dossiers du budget participatif (Moca mana : parcours pour public handicapé et malvoyant au Ouen Toro) - Tiny House au Parc Provincial de Dumbéa.

*ETP : équivalent temps plein

¹PZF : Parc Provincial Zoologique et Forestier

²PPRB : Parc Provincial de la Rivière Bleue

³PPGF : Parc Provincial des Grandes Fougères

SECTEUR RURAL

- Deux périodes de confinement qui ont fortement marqué l'écoulement de la production par les producteurs, notamment sur la première période, mais ces derniers se sont adaptés par une augmentation du volume vendu en B to B.
- Baisse importante de la production de maïs, par le biais d'une nette diminution des surfaces plantées, en raison de l'introduction de *Spodoptera frugiperda*.
- NOMBREUSES contributions aux actions partenaires : audit grandes cultures de l'Agence Rurale, fermes pilotes PROTEGE, audit de la PNVF*, modification du cahier des charges agriculture responsable.
- Formations et appuis techniques collectifs en greffage, agriculture biologique...
- Indexation de la collection de vanille.

BIODIVERSITÉ,
PRÉSERVATION DES ESPACES

- Recrudescence des échouages de dugongs (7), ainsi que d'un petit rorqual antarctique. Les échouages de tortues sont montés à 48.
- Organisation de 3 journées de la tortue à l'île des Pins et signature d'un protocole par PPS et grande chefferie en juillet 2021.
- Suivi du projet de création d'un conservatoire botanique avec l'Observatoire Français de la Biodiversité (OFB).
- Présentation pour le Forum mondial de la biodiversité à Marseille par la présidente de la province Sud.
- Participation au comité stratégique pour statuer sur le devenir du conservatoire des espaces naturels.
- Élaboration d'une grille de lecture pour l'application de la réglementation APA (Accès et partage des Avantages). Signature d'une convention avec ADECAL et IFREMER.

*PNVF : Plateforme de normalisation des végétaux aux frontières

- Adoption du plan de gestion du Parc provincial de Dumbéa.
- Mission avec la DDET et la DCJS à l'île des Pins pour le développement écotouristique de l'île.

REBOISEMENT

- Participation et animation des ateliers de la stratégie reboisement.

ICPE ET DÉCHETS
RÉGLEMENTÉS

- Condamnation au tribunal de la SARL NEL IMPORT à une amende d'un million de francs pour stockage illégal de déchets dont des déchets réglementés au titre du code de l'Environnement de la province Sud.
- Arrêté autorisant l'exploitation d'un centre de traitement de déchets dangereux, de déchets non dangereux et d'activités de soins (PROMED).
- 2 nouvelles réglementations pour les filières de gestion des déchets adoptées : Médicaments Non Utilisés (juin 2021) et Emballages (juillet 2021).

IMPACT

- Arrêté d'autorisation de défrichement afférente à la deuxième période quinquennale (DQ2) de la mine SLN de Thio Plateau, commune de Thio.

PÊCHE

- Ateliers participatifs via le programme PROTEGE sur la réglementation de la pêche dans le parc Marin de la zone Côte Ouest.

Projets stratégiques
menés en 2021

- Lancement d'une étude sur la gestion durable de la population de bulimes à l'île des Pins.
- Lancement d'étude par l'IRD de l'effet du système des mâts en place depuis 10 ans sur la population d'oiseaux marins – étude sur le potentiel écotouristique (bird watching).
- Lancement de la révision du plan de gestion du Grand Lagon Sud.
- Lancement de l'étude sur les paysages des zones humides en vue de réaliser un ouvrage avant l'anniversaire des 10 ans de RAMSAR.
- Lancement du diagnostic de la piscine d'Oro à l'île des Pins.
- Finalisation et restitution de l'étude avifaune et chiroptères à Dumbéa.



Nombre d'agents
formés en 2021



Nombre de formations
effectuées en 2021



DAEM DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT ET DES MOYENS

La direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens (DAEM) met en œuvre l'ensemble des politiques provinciales sur les champs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, de la protection et de la mise en valeur du foncier provincial, tant public que privé, du développement et de l'entretien des infrastructures de transport, routières, maritimes et aéronautiques.

Pour le compte de l'ensemble des directions provinciales, elle construit et assure le gros entretien des bâtiments accueillant les différents services publics provinciaux et apporte un soutien au travers d'une gestion centralisée des moyens.

En matière d'urbanisme, la politique provinciale vise à trouver un équilibre entre développement urbain et préservation des espaces naturels, dans une perspective de développement durable. Pour cela, la province Sud a en charge l'élaboration et le suivi de la réglementation en matière d'urbanisme, l'instruction des procédures d'occupation du domaine public maritime et du droit des sols, ainsi que la conduite des opérations d'aménagement et de planification.

En matière d'infrastructures, la province Sud, au travers de la DAEM, assure l'entretien, l'exploitation et la surveillance de 270 km de routes, de 8 ouvrages maritimes et des 3 aérodromes provinciaux.

BUDGET INVESTISSEMENT

4,6 milliards de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

2,7 milliards de francs

La DAEM contribue à tous les niveaux aux grands axes stratégiques de l'exécutif que sont le développement durable, le soutien à l'économie, la sécurité, l'amélioration du cadre de vie. Toutes les missions (aménagement du territoire, investissements dans les bâtiments ou les infrastructures, subventions aux collectivités et syndicats mixtes de transport...) s'inscrivent dans ces objectifs et sont régulièrement évaluées en conséquence.

FAIT MARQUANTS

À titre d'exemple, la DAEM a réalisé en 2021 le bilan du schéma provincial pour la transition énergétique (STEPS) sur la période 2017-2021, afin d'en engager la révision en 2022.

L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

- En 2021, la province Sud a été lauréate de 3 appels à projets nationaux pour l'aménagement de pistes cyclables sur l'agglomération (300 MF de subvention).
- La province Sud participe au développement des transports en commun en finançant le SMTU à hauteur de 700 MF par an.
- Fin 2021, 2,2 million de mégawatt-crête de production d'électricité par panneaux photovoltaïques sur les toitures provinciales ont été installés.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2021

PROJET STRATÉGIQUE 1 : CENTRALISATION DES MOYENS GÉNÉRAUX

Suite à la réorganisation des directions provinciales actée fin 2019, la DAEM a vocation à mettre en place puis à animer un certain nombre de marchés centralisés, afin de mieux maîtriser les dépenses provinciales, assurer un niveau de service cohérent et homogène à l'échelle de la province Sud et globalement améliorer la qualité de la commande publique provinciale.

Action 1 : Mise en place des marchés centralisés.

Au global, les dépenses de fonctionnement, entretien et maintenance, ont représenté 965 millions de francs en 2021.

Action 2 : Efficience de la commande publique et de l'exécution budgétaire.

En 2021, 38 marchés publics ont été attribués, pour un montant d'1,4 milliard de francs. Au travers de la structuration de la commande publique, ce sont surtout les appels publics à concurrence (contrats inférieurs à 20 MF) qui ont augmenté : 35 en 2021, contre 7 en 2020.

Malgré la crise COVID, les délais de paiements moyens annuels ont été maîtrisés, à 32 jours en moyenne.

240
Nombre d'agents
en 2021



Les marchés de prestations de services centralisés

Sécurité (11 lots)	Ménage (14 lots)	Espaces verts (15 lots)	Dératisation /désinsectisation
■ 11 % d'économie par rapport au montant total de l'estimation	■ 8 % d'économie par rapport au montant total des estimations des 11 lots concernés	■ 34 % d'économie par rapport au montant total des estimations des 12 lots concernés	■ Contrat notifié ■ 38 % d'économie par rapport au montant total de l'estimation.

Assurance flotte automobile

- Coutier : convention sinée
 - commission de 5 %
 - honoraire annuel 700 000 TTC
- Assureur :
 - prime estimation annuel de 20 M

Les prestations concernées par la première phase de centralisation du SMART sont déclinées ci-contre. De fortes économies de fonctionnement ont pu être réalisées sur les marchés 2021-2022 en massifiant les commandes et en standardisant les cahiers des charges.

PROJET STRATÉGIQUE 2 : GESTION DU PATRIMOINE BÂTI

Suite à la réorganisation des directions provinciales actée fin 2019, la DAEM a désormais la responsabilité du suivi de la totalité du patrimoine bâti provincial, incluant les opérations de gros entretien des collèges. Au global, les dépenses d'investissement sur les bâtiments a représenté 1,5 milliard de francs en 2021.

Action 1 : Stratégie immobilière et foncière

Comme toutes les collectivités, la province Sud est propriétaire d'un ensemble immobilier important qui lui permet d'assurer les missions qui lui incombent. Ce patrimoine est composé de terrains et de bâtis dont les utilisations varient : terrains situés en zones industrielles, agricoles, ou en ville, des locaux à usage de bureaux, des logements récents et anciens pour le personnel administratif, etc.

En 2021, la province Sud a lancé la mise en place d'une stratégie immobilière et foncière, afin de connaître et optimiser son patrimoine. Les communes de Bourail, La Foa, Yaté, l'île des Pins, Boulongparis et Thio ont pu être traitées, cette mission se poursuivant en 2022.

Action 2 : Rénovation prioritaire de 3 collèges

Trois collèges ont été identifiés comme prioritaires pour engager des rénovations majeures, en vue de l'amélioration du confort des élèves et des équipes enseignantes. Il s'agit des collèges de Boulari (Mont-Dore), Louise Michel (Païta) et Normandie (Nouméa). 294 MF de travaux ont été réalisés dans ce cadre en 2021.

Par ailleurs, la province Sud a poursuivi les études et travaux sur la sécurisation de l'ensemble des collèges, financée au titre du contrat de développement.

PROJET STRATÉGIQUE 3 : MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS

La DAEM assure l'entretien du réseau routier, mais aussi son amélioration, via des projets de rénovation lourde ou de reconstruction. 1,8 milliard de francs ont été consacrés à l'investissement sur les routes provinciales en 2021.

Au-delà, la DAEM propose des alternatives à la voiture, veille à la sécurisation des piétons et s'engage dans des démarches de promotion de l'éco-mobilité.

Action 1 : Reconstruction du pont de Thio

Financée au titre du contrat de développement, la reconstruction du pont de Thio, pour plus d'un milliard de francs, est un chantier majeur, qui traduit la volonté de désenclavement des communes de Brousse. Situé à l'aval du pont actuel, d'une longueur de 120 mètres, l'ouvrage sera bidirectionnel et permettra la circulation de poids lourds pour l'exploitation des mines aux alentours.

Démarré en 2021, le chantier se prolongera jusqu'en 2023, avec la démolition de l'ancien ouvrage, très vétuste.

240
formations
effectuées en 2021



**Action 2 :
Mobilité durable**

En 2021, la province Sud poursuit le verdissement de son parc automobile avec l'achat de véhicules électriques. Par ailleurs, à l'instar des démarches menées en métropole, elle ouvre la première piste cyclable temporaire du territoire, ou coronapiste, sur la rue Gervolino, le long de l'aérodrome de Magenta, en attendant des travaux plus conséquents.

Enfin, suite à la réalisation d'un schéma directeur de covoiturage en 2020, la DAEM lance un appel à projets pour la création d'une application locale de covoiturage.

**LIENS INTERNET VERS LE SITE DE LA PROVINCE SUD**[Espace Urbanisme, Aménagement et Foncier](#)[Espace Travaux et Equipements](#)[Chantiers en cours](#)[Démarches Transports et équipements publics](#)[Démarches Urbanisme, aménagements et foncier](#)[Présentation de la DAEM](#)**PROJETS
À VENIR**

► En 2022, plusieurs chantiers majeurs seront livrés : caserne du PSIC (gendarmerie à cheval) sur le Domaine de DEVA à Bourail, déménagement du centre d'information Droits des femmes et Égalité (CIDFE) au centre administratif à Nouméa, rénovation du collège de Mariotti à Nouméa, ouverture de l'internat d'Excellence et de la Maison de l'Enfance à Dumbéa-sur-Mer, extension de la Maison de Santé de l'île des Pins.



DDET DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DU TOURISME

Créée en avril 2021 suite à la réorganisation de la DEFE, la DDET a pour mission de mener des actions de développement économique en terme de filières et de territoires. Pour cela, ses objectifs sont de :

- renforcer le pilotage des opérateurs et satellites de la direction*
- redéfinir les attendus de la Province vis-à-vis de ces acteurs économiques, avec une stratégie provinciale claire, des objectifs opérationnels définis et assortis de résultats attendus et d'indicateurs d'évaluation*
- développer les territoires en synergie avec les intervenants locaux à partir des compétences et cœur de métier de chacun des acteurs (communes, chambres consulaires, directions provinciales...)*
- privilégier une approche de filières prioritaires (à l'instar du nouveau CASE).*

Cette direction provinciale est désormais organisée en trois services et un pôle.

- le service de l'ingénierie financière et de l'instruction*
- le service du développement des territoires*
- le service du tourisme*
- le pôle stratégie, prospective et évaluation*

Avec son siège social à Nouméa, la DDET a 2 antennes (La Foa, Bourail)

BUDGET INVESTISSEMENT

1,6 milliard de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

1,7 milliard de francs
2,1 milliards votés

Budget 2021 en millions par secteur	Voté	réalisé
Développement économique (Soutien à l'investissement et expansion générale)	1 757 094 046	1 486 713 790
Tourisme	182 984 421	106 818 471
Formation	108 095 117	31 407 154

LES MISSIONS DE LA DDET

La DDET avec le service de l'ingénierie financière et de l'instruction :

- Apporte son soutien aux entreprises avec les dispositifs d'aides.
- Instruit les demandes d'aides en contact direct avec les promoteurs et les partenaires financiers.
- Contrôle le bon usage des subventions.

Avec le service de développement des territoires, elle :

- Ancre avec des actions de terrain le développement à une échelle locale en s'appuyant sur des dynamiques de coopération multi-acteurs (publics et privés).
- Facilite l'émergence de projets locaux adaptés aux particularismes de chaque territoire en cohérence avec les diagnostics territoriaux élaborés.
- Accompagne les projets et lève, dans la mesure du possible, les verrous (techniques, réglementaires, administratifs...) qui peuvent nuire à leur réalisation.

Avec le service du tourisme, elle :

- Impulse la stratégie de développement, de valorisation et de commercialisation de l'offre.
- Fait évoluer l'offre afin qu'elle réponde au mieux aux attentes des clientèles.
- Élabore des réglementations et des démarches de labellisation.
- Coordonne les acteurs institutionnels dans le cadre de projets structurants.
- Favorise le développement et l'animation des partenariats et réseaux professionnels.

Le service du tourisme est en lien direct sur le terrain avec la nouvelle structure provinciale qui regroupe l'ensemble des organismes de promotion domestique (missions dévolues aux offices de tourisme et au GIE NCTPS).

Avec le pôle stratégie, prospective et évaluation, elle :

- Propose à l'exécutif les orientations du développement économique provincial.
- Identifie et participe à la structuration des filières prioritaires.
- Construit des programmes de formation à l'attention des chefs d'entreprise.
- Prépare des appels à projets.
- Mesure l'impact des politiques publiques.

26

agents travaillent
à la DDET

16

sessions de formation
effectuées pour 7 agents



LES FAITS MARQUANTS

- COVID 19 : 2 confinements en mars et septembre/octobre 2021.
- Réorganisation en avril de la DEFE en DEL (Emploi Logement Insertion) et DDET (Développement Économique et Tourisme).
- Lancement du Nouméa Women's Forum.
- Nouveaux dispositifs (détaillés ci-dessous) :
 - l'aide exceptionnelle au maintien de l'activité des entreprises.
 - l'aide à la numérisation des entreprises artisanales et commerciales de proximité.
 - dispositif de bonification des intérêts de prêts bancaires.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

LES DISPOSITIFS D'AIDES EXCEPTIONNELS LIÉS À LA CRISE SANITAIRE DE LA COVID 19.



Pour répondre à la crise sanitaire, la province Sud avait mis en place en mars 2020 un plan d'urgence pour accompagner les petites entreprises impactées par le confinement.

En 2021, deux nouveaux confinements ont été mis en place en mars 2021 puis en septembre et octobre 2021. Pour chacune de ces périodes, la province Sud a mis en place de nouveaux plans d'urgence pour

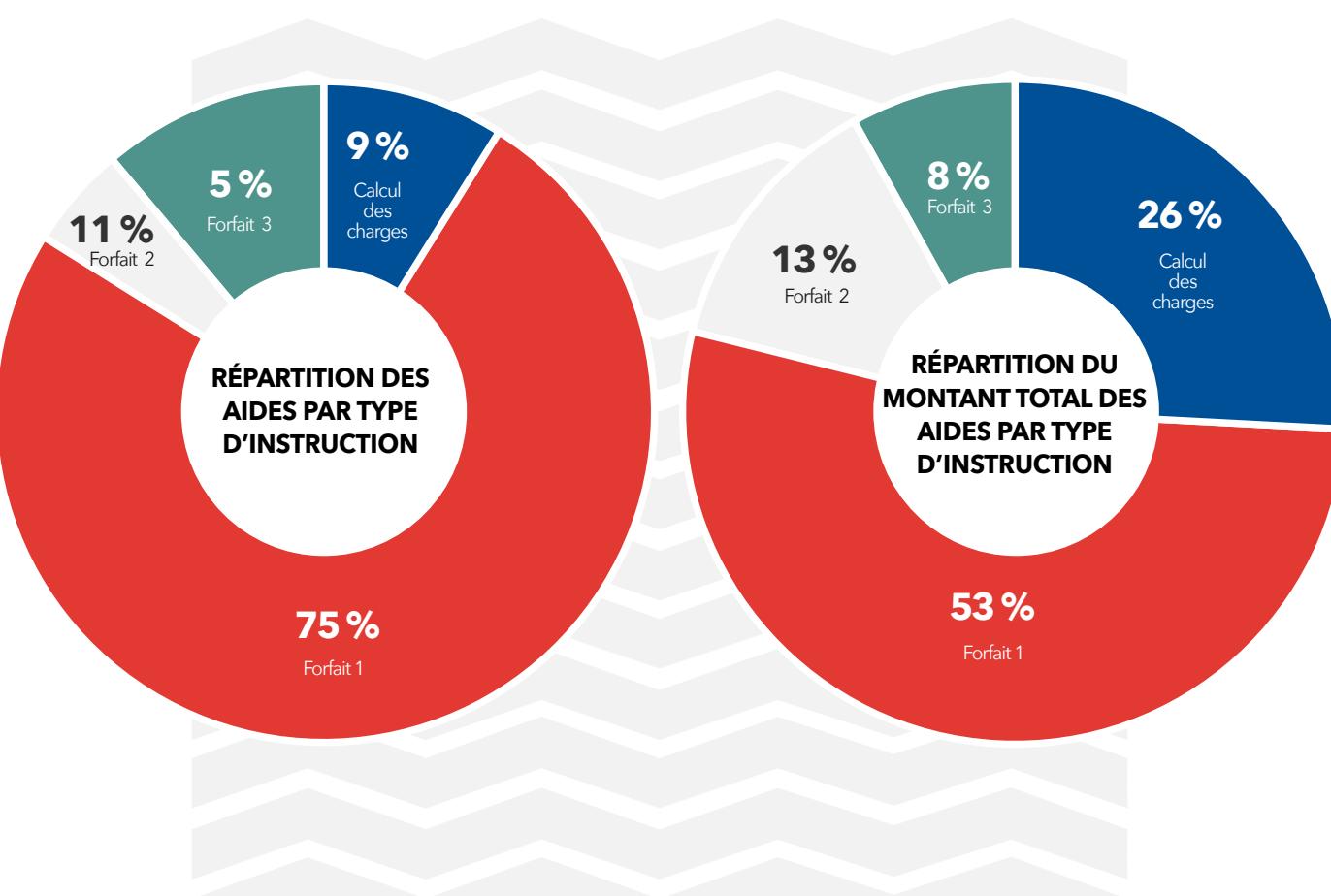
accompagner les entreprises économiquement impactées :

- COVID 3 -> mars 2021
- COVID 4 -> septembre 2021
- COVID 5 -> octobre 2021

Statistiques pour le plan d'urgence COVID 3 :

Le plan d'urgence COVID 3 de la province Sud a été mis en place du 1^{er} avril au 15 mai 2021. Il a été sollicité par 2 919 entreprises. Dans 75 % des cas, la province Sud apporte une réponse favorable. Ainsi, **2 194** entreprises ont été aidées, pour un montant de 372 millions de francs. L'aide moyenne attribuée est **170 00 F**.

107 entreprises touristiques ont été aidées (5 % du nombre total d'aides). Le montant moyen de l'aide qui leur a été versée est de 170 000 F. Ce sont donc 18 millions de F qui ont été affectés aux entreprises touristiques.



LES CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES AIDÉES :

Aide forfaitaire

- Effectif : 1,3 personne
- Âge : 9 ans
- Fermeture admin. déclarée : 47 %
- Femmes : 53 %

Entreprise de 4 à 10 personnes

- Effectif : 6 personnes
- Âge : 13 ans
- Fermeture admin. déclarée : 35 %
- Hommes : 59 %

Statistiques pour le plan d'urgence COVID 4 :

Le plan d'urgence COVID 4 de la province Sud a été mis en place du 1^{er} au 31 octobre 2021 et même dès le 17 septembre pour les entreprises les plus impactées. Il a été sollicité par **3 837** entreprises. 2 848 entreprises ont été aidées, pour un montant de **477 millions** de francs.

Le taux de refus est de 26 %. L'aide moyenne attribuée est 167 000 F.

Statistiques pour le plan d'urgence COVID 5 :

Le plan d'urgence COVID 5 de la province Sud a été mis en place du 2 au 8 novembre. Il a été sollicité par **2 224** entreprises. 1 762 entreprises ont été aidées, pour un montant de **283 millions** de francs. L'aide moyenne est de **165 000 F**.

COVID 2 : Plan d'urgence de soutien aux entreprises de la province Sud durablement affectées par l'arrêt de la desserte internationale voté le 18 juin 2020, entré en vigueur du 1^{er} juillet au 31 décembre 2020 et prolongé en décembre jusqu'au 31 juillet puis au 31 décembre 2021, ce plan est ouvert aux entreprises dont l'activité relève de l'hébergement, du transport, de la vente et de l'organisation de voyages, de l'animation à caractère touristique et de l'événementiel ayant perdu 90 % de leur chiffre d'affaires.

L'entreprise fait en ligne une demande par mois, renouvelable tous les mois de juin 2020 à décembre 2021.

De janvier à décembre 2021, **314 entreprises** ont bénéficié d'aides financières pour un montant total de **83 370 000 F**.



Un outil rénové d'appui à l'investissement, à l'équipement, à l'embauche, à la trésorerie...

Code des Aides pour le Soutien de l'Économie

Plan d'urgence Grand Sud : fin 2020, la DEFE a élaboré ce plan d'urgence voté le 19 janvier 2021. Ce plan permet aux entreprises **en lien avec l'activité touristique** affectées économiquement par les effets des blocages des routes vers le grand Sud du 7 décembre 2020 au 12 décembre 2020 et/ou par les effets de la fermeture des sites provinciaux de bénéficier d'une aide à la trésorerie du CASE. Cette aide d'un montant maximum de 1,5 MF ne peut être attribuée qu'une fois par entreprise.

En 2021, ce sont 31 demandes déposées dont 16 non éligibles, 2 refusées et 12 agréées pour un montant total d'aides accordées d'un montant de 12 031 311 F.

LES AUTRES DISPOSITIFS D'AIDES DU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'aide à la sécurisation des commerces :

Ce dispositif d'aide, voté en avril 2018, en faveur des commerces de moins de 350 m², a été élargi en 2019 aux professions libérales et à certaines associations soumises à l'impôt sur les sociétés puis en 2021 aux

entreprises industrielles, aux bars et discothèques titulaires de la licence d'alcool de 1^{re} classe, aux activités de restauration rapide, des soins de beauté et de la coiffure. Il a été prolongé en 2020 jusqu'au 1^{er} janvier 2022 puis jusqu'au 1^{er} janvier 2023 (dépôt des dossiers avant le 30 septembre 2022). L'aide à la sécurisation consiste en la prise en charge de 50 % du coût total des dépenses de sécurisation éligibles dans la limite d'1 million de francs.

37 dossiers ont été présentés en 2021 (45 en 2020 et 33 en 2019) dont 33 agréés (45 en 2020 et 30 en 2019). **Le montant total des aides accordées aux 33 dossiers agréés s'élève à 13 MF** (16,4 MF en 2020 et 12,7 MF en 2019), soit une moyenne d'aide accordée de 396 307 F (365 499 F en 2020).

La commission d'aide à la sécurisation des commerces a été consultée 12 fois en 2021.

CASE économie générale :

31 dossiers présentés en 2021 dont 24 agréés pour un montant total de **61 MF** (en 2020, 43 dossiers présentés dont 24 agréés pour un montant total des subventions accordées de 48 MF).

Le dispositif d'aide à l'aménagement des espaces de vente d'alcool et à la transition commerciale :

Afin de lutter contre la consommation excessive d'alcool, la province Sud souhaite que des espaces de vente soient spécialisés et dédiés aux boissons alcooliques et fermentées. Elle souhaite également instaurer une formation spécifique vente d'alcool obligatoire à destination des exploitants de débits de boissons et de leurs personnels. L'assemblée de la province Sud a mis à jour le 7 mai 2020 le code des débits de boissons de la Province, rédigé en 1989, afin de réglementer l'ensemble des pratiques existantes, d'anticiper et de mettre fin à de nouvelles dérives.

Parallèlement, lors de la même assemblée, la Province a souhaité aider les commerces existants à aménager leurs espaces de vente en créant une aide spécifique. Cela concerne les commerces, existants au 7 mai 2020, disposant d'une autorisation ou ayant déposé une demande complète d'autorisation, pour exploiter un débit de boissons de la 3^e ou de la 5^e classe, dont la surface de vente totale est de moins de 350 m² dans les communes de Nouméa,

33
dossiers d'aides accordées
sur 37 dossiers reçu

Dumbéa, Mont-Dore et Païta et de 500 m² pour toutes les autres communes. L'aide à l'aménagement des espaces de vente d'alcool consiste en la prise en charge par la province Sud de 50 % du coût total des dépenses d'aménagement des espaces de vente d'alcool éligibles et dans la limite d'un million de francs. Les commerces ont jusqu'au 1^{er} novembre 2021 pour déposer leur demande car le dispositif cessera d'être applicable le 30 juin 2022. En 2021, 3 entreprises ont été aidées pour un total de 1 373 207 F.

L'aide exceptionnelle au maintien de l'activité des entreprises :

Voté en septembre 2021 avec une date de fin dispositif au 1^{er} janvier 2022. La Province, à travers ce dispositif, entend favoriser la croissance du capital humain au sein des entreprises afin d'apporter un soutien exceptionnel au développement économique des entreprises, tant au travers de leurs projets d'investissement qu'au titre de leur exploitation. Pour tout recrutement à temps complet d'une durée minimale d'un an d'un salarié rémunéré entre 1 salaire minimum garanti (SMG) et 1,3 SMG, la province Sud prend en charge douze mois de charges patronales.



DDDT - Direction du Développement Durable des Territoires

DAEM - Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et des Moyens

DDET - Direction du Développement Économique et du Tourisme

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL



Le Bureau des Investisseurs de la province Sud est un levier pour :

- Soutenir le développement économique.
- Promouvoir l'attractivité économique de la province Sud.
- Attirer les investisseurs locaux et internationaux.
- Favoriser la création d'emplois.



- Accompagner l'implantation des activités économiques en province Sud
- Proposer un service gratuit et personnalisé
- Faciliter les démarches
- Favoriser la mise en relation avec les acteurs économiques
- Assurer le suivi des projets
- Proposer des opportunités d'investissement
- Recenser des projets ambitieux

SCANNEZ-MOI !

Direction du Développement Économique et du Tourisme (DDET)
14 rue Frédéric Surleau
Nouméa
Tél. 74 76 08

En 2021, ce sont 13 dossiers présentés (9 en 2019) dont 12 agréés (7 en 2019) pour un montant total d'aides accordées de 42,3 MF (30,1 MF d'aides au maintien de l'effectif salarié et 12,2 MF d'aide à la trésorerie), pour 20,1 MF en 2019. Ces aides ont permis le maintien de 92 emplois (32 en 2019). 12 commerces sont situés à Nouméa (3 en 2019) et 1 à Bourail, (3 au Mont-Dore en 2019).

L'aide à la numérisation des entreprises artisanales et commerciales de proximité :

Voté en septembre 2021 avec une date de fin du dispositif au 31 décembre 2023, ce dispositif a pour but d'inciter les entreprises à entreprendre leur transformation digitale pour améliorer leur compétitivité et se développer.

L'aide à la numérisation des entreprises artisanales et commerciales de proximité consiste en la prise en charge par la province Sud de 50 % du coût total des dépenses éligibles engagées pour la transition numérique.

Le montant de cette aide ne peut excéder 250 000 francs. L'aide ne peut être attribuée qu'une fois par entreprise.

Dispositif de bonification des intérêts de prêts bancaires :

Le CASE est renforcé en 2021 par ce nouveau dispositif de bonification des taux d'intérêt des crédits d'équipement consentis par le CAM.

Objectif : soutien à l'installation des jeunes artisans qualifiés.

Public éligible : jeunes artisans (<40 ans), qualifiés (attestation de qualification de la CMA-NC), installés en province Sud et résidant en Nouvelle-Calédonie depuis 5 ans. Budget 2021 : 5 MF.

Bilan 2021 : Pas de données. Dispositif lancé en décembre 2021.

Les formations pour les exploitants de débits de boissons :

- 1 528 personnes recensées, au 18 février 2021, (le stock = gérants et salariés) détenant l'autorisation de vente d'alcool doivent suivre la formation. Après consolidation des bases de données et mises à jour des informations par les débitants : 1 201 personnes concernées au 31 décembre 2021.
- Au 31 décembre 2021, 870 personnes du stock ont été formées (reste à former 331 avant le 15 avril 2022) et 1 329 personnes du flux.
- 2 199 personnes ont été formées au total (stock + flux) et 269 sessions de formation ont été organisées au 31 décembre 2021.
- Le taux de réussite à l'évaluation finale est de 97 %.
- Le coût relatif à la prise en charge de la formation du stock est de 40 MF dont 18 MF ont déjà été versés. Le coût pour le FIAF est de 2,8 MF en 2021.

Date des premières formations vente d'alcool : 16 février 2021.

QUELQUES AUTRES ACTIONS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Collaboration aux dispositifs de l'État suite à la crise de COVID 19 - Rédaction des avis en opportunité de la province Sud :

- Aide ad hoc à la trésorerie : nouveau dispositif national de soutien financier aux entreprises fragilisées par la crise sanitaire de COVID-19.
- Bilan : 5 entreprises aidées pour un montant total de 289,2 MF sous forme d'avances remboursables (financement État exclusivement).
- Plan France Relance : dispositif visant à soutenir des investissements à dimension industrielle, susceptibles de démarrer rapidement et ayant des retombées socio-économiques fortes pour le territoire.

Bilan : 11 entreprises aidées pour un montant total de 164 MF sous forme de subventions sèches (financement État exclusivement).

La création du Bureau des Investisseurs de la province Sud :

Mis en place mi-2020 en coordination avec la démarche Choose NC du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, pour accueillir, orienter et accompagner les investisseurs locaux et étrangers dans leurs démarches et faciliter la mise en relation avec les acteurs économiques. Un travail de fond a pour l'instant été mené pour tisser un réseau de partenaires locaux et extérieurs, identifier les filières à potentiel et les projets porteurs, renseigner les contacts étrangers sur l'entrepreneuriat en province Sud, mettre en avant l'attractivité de la Province.

Projet Ecopôle :

Projet de mise en place de cette zone d'activité industrielle favorisant l'émergence de solutions de recyclage portées par des initiatives privées et l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi.

- Budget : 407,6 millions de F dont 326 millions de F (80 %) par le financement du FEI 2020 (fonds exceptionnel d'investissements).
- Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la SECAL : validation de la phase des études préliminaires, affranchissement de la tranche conditionnelle.
- Report de l'étude sur l'insertion.
- Lancement des travaux : 2023.



LE TOURISME

Accompagnement des entreprises touristiques impactées par la crise sanitaire et réorganisation des partenaires financés par la collectivité et mise en place d'un service du tourisme pour le développement et la structuration de l'offre.

AU NIVEAU STRATÉGIQUE

- Réorganisation de la DEFE et création du service du tourisme.
- Réorganisation des partenaires en charge de l'accueil, de la promotion et de l'information touristique.
- Lancement de la création de la SPL¹ Sud tourisme pour la promotion / valorisation et commercialisation de l'offre touristique en province Sud.

AU NIVEAU OPÉRATIONNEL

- Adaptation du PPAT².
- Accompagnement au changement des salariés du GIE et des offices de tourisme.
- Réunions de présentation de la réorganisation.
- Démarchage des communes pour leur intégration au sein de la SPL.
- Travail sur les éléments de création de la SPL Sud tourisme (statuts, règlement intérieur, missions, budget prévisionnel, recrutement du directeur/directrice).
- Définition des missions du service.
- Recrutement des agents.

Le PPAT : nécessité de poursuivre en 2022 ce programme de formation.

Le PPAT 2021 au même titre que 2020 a dû s'adapter à un contexte économique et pandémique compliqué avec des frontières toujours fermées, des calédoniens contraints à voyager localement ce qui a pu bénéficier à certains opérateurs touristiques mais beaucoup connaissent une situation très compliquée voir insurmontable.

¹SPL : Société Publique Locale

²PPAT : Programme de Professionalisation des Acteurs du Tourisme

Chiffres clés	2018	2019	2020	2021
Thématiques	7	8	7	5
Formations proposées	23	24	24	26
Sessions proposées et délocalisées	54	41	33	48
Nombre jours de formation	66	73	62	64
Sessions réalisées	36	35	26	41
Nombre d'inscriptions	402	444	308	444
Présents	264	362	279	366
Entreprises inscrites	90	105	111	117
Personnes formées	152	187	169	166
Taux de remplissage	82 %	87 %	89 %	79 %
Taux de participation	72 %	82 %	91 %	82 %
Taux de réalisation du programme annuel	67 %	85 %	79 %	85 %

Accompagnement de l'emploi impacté par la réorganisation touristique de la province Sud :

Dans un objectif d'efficience et afin que chaque niveau de collectivité puisse assumer pleinement ses propres compétences, la province Sud souhaite concentrer ses moyens financiers sur le développement, la structuration, la promotion et la commercialisation de son offre touristique. Cette décision implique son retrait du GIE NCTPS et progressivement des offices de tourisme.

Aussi, pour répondre aux salariés inquiets de leur avenir et alors même que l'activité doit se poursuivre pendant la période de réorganisation, la province Sud a tenu à ce qu'ils soient accompagnés pour permettre un reclassement ou une reconversion. Après consultation, la province Sud a retenu la Sarl ATOUT BUSINESS pour réaliser ces accompagnements (bilans professionnels, bilans de compétences, entretiens individuels et/ou psychologiques).



Au 31 décembre 2021 ATOUT BUSINESS a :

- réalisé 26 entretiens individuels,
- engagés 4 bilans de compétences,
- effectué 5 heures de soutien psychologique,
- comptabilisé 15 heures de réunions de cadrage, suivi, restitution orale des entretiens...

Budget réalisé au 31 décembre 2021 : 1,3 MF.

PROJETS 2022

- Déménagement de la DDET de Ducos au Centre-ville de Nouméa au 14 rue Surleau.
- Crédit d'une nouvelle agence d'attractivité touristique : la Société Publique Locale Sud Tourisme.



Le financement des partenaires de la DDET en MF	
Subventions en million de francs	En 2021
- Partenaires du Tourisme (Gie NCTPS, OT, ...)	124**
- Autres partenaires monde économique (Clusters, Adie, INC...)	141
- Les grappes d'entreprises : 9 clusters (OPEN, SYNERGIE, CMNC, AVEX, AMD, CAP AGRO, ACOTRED, ECOCONSTRUCTION, NATIV) bénéficient d'une subvention de fonctionnement de 4 MF. Une subvention supplémentaire de 4 MF est également accordées à CAP AGRO via une convention annuelle pour le projet recettes bénéfiques.	40
TOTAL	305

** dont 32,5 MF versés en 2022 au GIE NCTPS pour solder la sortie en 2021 de la province Sud du groupement

* sur contrat de développement et contrat d'agglomération.

CONFINEMENT ET FORMATION

L'année 2021 aura été marquée par 2 périodes de confinement perturbant le démarrage du programme et la cohérence de certains modules mais des reports ont été organisés et une réadaptation a donc été proposée très rapidement aux prestataires.

Toutes les formations 2021 ont été proposées à titre gratuit. La prise en charge financière de la province Sud s'élève à 7,8 MF.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de
l'Emploi et du Logement

DES - Direction
de l'Éducation

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la
Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNEL



PÔLE DÉVELOPPEMENT ET ÉPANOISSEMENT DE LA PERSONNE



DCJS DIRECTION DE LA CULTURE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud (DCJS) agit en matière de patrimoine, de création et diffusion artistique, de pratiques sportives et socio-éducatives. Le patrimoine met en avant notre histoire, nos cultures et contribue à la construction de notre identité. La culture et le sport sont des leviers essentiels du développement économique et social. Par ses actions, ses aides, son soutien, son accompagnement de projets, la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports contribue au bien-être des citoyens et du vivre ensemble. La DCJS a fait de sa politique publique en faveur de la jeunesse, une priorité. Il s'agit pour la collectivité de veiller et d'assurer les meilleures conditions physiques, morales, psychiques et affectives des jeunes de la province Sud pour améliorer leur autonomisation et permettre leur épanouissement.

BUDGET INVESTISSEMENT

336 millions de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

884 millions de francs

LA JEUNESSE AU CŒUR DE LA STRATÉGIE PROVINCIALE

En 2021, la jeunesse a été placée au cœur de la stratégie provinciale et c'est la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud (DCJS) qui assure le pilotage et la coordination des politiques publiques menées par la Province en faveur de la jeunesse. La collectivité a ainsi

accentué sa contribution au bien-être et au développement de la jeunesse à travers la culture, le sport et les loisirs en 2021, en lui permettant d'accéder aux activités qu'elle propose à travers ses dispositifs, ses structures et ses partenaires sur l'ensemble du territoire provincial. La direction de la Culture, de la jeunesse et des Sports a poursuivi son accompagnement de projets pédagogiques en faveur d'une éducation au développement durable en favorisant

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DES - Direction de l'Éducation

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNEL

l'émergence de projets éco-citoyens. Dans la continuité des orientations de Vision Sud, un plan stratégique d'actions en faveur de la jeunesse pour la période 2021-2025 a été défini.

Cette stratégie jeunesse se décline en **quatre grands axes forts** :

Protéger les jeunes
Veiller sur leur condition physique, morale et affective

Accompagner les jeunes dans leurs parcours de réussite

Contribuer à l'épanouissement et l'engagement citoyen

Adapter la gouvernance de la politique jeunesse

LA CULTURE ET
LE PATRIMOINE, DES
RICHESSES À PRÉSERVER

Pour la province Sud, la culture et le patrimoine sont des éléments déterminants de **cohésion sociale et d'éducation**. Ils contribuent à l'épanouissement de la personne à travers les actions, mais aussi les dispositifs et le soutien que la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports apporte aux partenaires et acteurs. Le patrimoine et les multiples cultures que l'on trouve en province Sud font partie de notre histoire et méritent d'être tous valorisés dans la construction de notre identité. Malgré la crise sanitaire et le contexte budgétaire très contraint, la province Sud a donc **été en mesure d'organiser** ou d'accompagner en 2021 des événements

au moyen de ses agents et de ses équipements. La collectivité a pu maintenir son soutien aux mouvements artistique, culturel et patrimonial. Enfin, la collectivité a conservé l'impulsion qui contribue à la sauvegarde, la protection et la mise en valeur des cultures et du patrimoine.

LE SPORT GARANT
DE NOTRE BIEN-ÊTRE

Pour la province Sud, l'activité physique et sportive qui porte des valeurs essentielles au vivre-ensemble est un élément déterminant et à part entière de la santé. Véritable moteur de cohésion sociale et d'éducation, le sport contribue à l'épanouissement de la personne. Malgré la crise sanitaire et le contexte budgétaire contraint, la province Sud a poursuivi en 2021 sa volonté de tout mettre en œuvre pour contribuer au bien-être des populations par les activités qu'elle propose, les dispositifs qu'elle met en place, les structures dont elle a la charge et les accompagnements qu'elle développe. La DCJS assure le pilotage et la coordination des politiques publiques de la collectivité en matière de sport et de bien-être.



LES FAITS MARQUANTS

- Grâce à une réorganisation réussie effectuée en 2020 permettant la **mutualisation des services** de la direction de la Culture d'une part et de la direction de la Jeunesse et des Sports d'autre part, la nouvelle direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports a pu mener à bien ses missions avec efficience et réaliser des économies dans une période de maîtrise budgétaire.
- La province Sud a élaboré en 2021 une stratégie jeunesse qui permet **d'adapter ses actions en fonction des besoins et des attentes** des jeunes et de leurs familles. En s'appuyant sur ses partenaires et les directions provinciales, la DCJS a commencé en ce sens à alimenter la réflexion et ajuster ses dispositifs à destination de la jeunesse de son territoire.
- Le 19 mai 2021, l'espace Jeunes de la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports de la province Sud a été inauguré. Situé rue Jules Ferry à Nouméa, ce guichet unique avec **un seul point d'entrée** permet aux jeunes, via le travail en transversal de toutes les directions provinciales, de disposer rapidement des réponses sur l'ensemble des questions qu'ils se posent en matière d'emploi, insertion, formation, culture et patrimoine, logement et habitat, santé, sport, tourisme et activités.
- Au niveau sauvegarde du patrimoine, la DCJS a valorisé et coordonné une douzaine de chantiers en 2021 avec notamment l'inauguration **du site historique du Bagné de Nouville** qui inclut l'installation d'un espace muséographique au sein de l'ancienne Boulangerie du bagne et la construction du pavillon d'accueil. Cet espace offre de nouveaux services au public (centre de documentation et boutique). Le budget global du projet s'élève à 70 millions de francs, financé à hauteur de 65 % par la province Sud.
- En 2021, la DCJS a pu adapter ses moyens, ses dispositifs malgré la **crise sanitaire** liée à la COVID. Elle a notamment permis aux centres de vacances et de loisirs de la province Sud de s'adapter en conséquence.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

DEL - Direction de
l'Emploi et du Logement

DES - Direction
de l'Éducation

DPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la
Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNEL

92

jeunes accueillis pour
effectuer des Travaux
d'Intérêt Général

MISSIONS D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL

Au service de sa jeunesse, la DCJS, a multiplié les dispositifs de stages, les jobs d'été, les missions de Service civique, les actions JDD (Jeunesse et Développement Durable) pour faire vivre à des centaines de jeunes une expérience valorisante et un sentiment d'utilité sociale. Dans le cadre de l'engagement citoyen et de la protection

de la jeunesse, la province Sud a accueilli **92 jeunes** en 2021 pour effectuer des **Travaux d'Intérêt Général** (TIG). Ce dispositif mis en place en 2016, lutte contre la récidive, restaure un lien de confiance par une activité et sert à insérer des jeunes qui s'éloignent de l'emploi. Il a permis d'effectuer **4 083 heures** de travaux pour un **taux d'absence de 9 %** en 2021 au sein de sites gérés par la DCJS comme les Boucles de Tina, le Centre des Activités Nautiques ou le stade PLGC.

AIDES, BOURSES

La province Sud soutient financièrement la jeunesse dans des projets de vie. Par le biais de ses chargées d'actions culturelles, la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports **conseille** les artistes constitués en associations sur leur projet. Elle **soutient et accompagne** les scolaires, elle **favorise** l'accès à la culture et la pratique sportive pour les boursiers, les enfants et les jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance et de la jeunesse. En 2021, la DCJS a notamment octroyé à **5 jeunes** des bourses d'enseignement artistique pour un montant de **8 646 496 F**. Elle a alloué **84 439 350 F** aux centres de vacances et de loisirs (CVL) pour l'accueil des enfants boursiers. Et **28 158 660 F** ont été octroyés dans le cadre d'actions sportives jeunes.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES,
CULTURELLES ET SPORTIVES

En 2021, la DCJS a pu offrir aux jeunes la possibilité de pratiquer de nombreuses activités artistiques, culturelles et sportives au moyen de ses agents, de ses centres et structures (le Château Hagen, le Centre des Activités Nautiques et le Centre d'Accueil de Poé) et des sites qu'elle gère (Netcha, Tina etc.) Ces activités ont permis aux jeunes de sortir, de jouer, de découvrir, pour s'épanouir physiquement et psychologiquement. Leur immersion en pleine nature leur a permis d'exploiter toute la diversité et la richesse des éléments (eau, terre, air) de la Province et de participer à une démarche écoresponsable.

LES ÉVÈNEMENTIELS

Chaque année, de nombreux évènements sont organisés sur l'ensemble de la province Sud, de l'île des Pins à Poya-Sud, mais en 2021, la crise sanitaire a réduit le nombre d'opérations artistiques, culturelles et patrimoniales. La DCJS a pu ainsi organiser :

- **Un été au Ciné** : 4 950 spectateurs pour 21 projections.
- **Le Mois du Patrimoine** : impacté par le confinement à partir du 7 septembre, une dizaine d'événements a pu se tenir, mais le nombre de visiteurs n'a pas été communiqué. 30 événements ont été proposés dans 9 communes, 41 partenaires (associations, institutions), 19 subventions ont été versées pour un montant global de 3 990 000 F. Les reliquats seront utilisés pour l'édition 2022.
- **Les Journées de l'Archéologie** ont dû être annulées en raison du confinement.

LES DISPOSITIFS ARTISTIQUES ET CULTURELS

La province Sud a pérennisé des dispositifs qui permettent d'axer ses actions à destination d'un public cible comme la Bourse d'enseignement artistique qui a pu être maintenu en 2021, mais uniquement pour les demandes de renouvellement et **7 bénéficiaires** en ont profité.

Pour des raisons budgétaires, il a été décidé de ne pas programmer le Passeport Culturel et les concerts éducatifs (en alternance une année sur deux) avec le dispositif collège au cinéma. Afin de soutenir le secteur de l'éducation artistique, la mission aux affaires culturelles a financé exceptionnellement ce dispositif provincial en 2021 à hauteur de **1 500 000 F** permettant **à la province Sud de poursuivre ce dispositif en proposant aux élèves du primaire 5 concerts éducatifs de 45 minutes chacun**. Au total ce

sont **1442 élèves** qui ont pu en bénéficier. Enfin, le dispositif en lien avec la DPASS à destination des enfants et jeunes placés en famille d'accueil n'a pas pu être déployé sur une année à cause des périodes de confinement. Une seule sortie a eu lieu aux Boucles de Tina à laquelle une trentaine de jeunes a participé.

LE PATRIMOINE

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports assure la préservation et la valorisation des patrimoines (archéologique, monuments historiques, patrimoine immatériel). Elle est chargée de l'identification des bâtiments, de leur protection



et de la conservation du patrimoine historique et culturel bâti de la province Sud. À cette fin, elle met en œuvre la réglementation relative à sa protection et à sa sauvegarde, elle initie et suit les programmes de restauration et de mise en valeur. En outre, elle délivre des avis concernant des permis de construire dans le périmètre des monuments historiques (une centaine de demandes en 2021). Enfin, la province Sud **mène les actions de valorisation des patrimoines (Mois du Patrimoine, les Journées de l'Archéologie) et de soutien auprès des différents acteurs œuvrant dans les domaines tels que le fort de Téremba, le musée maritime, l'académie des langues Kanak... dans une perspective de développement culturel, économique et touristique**. La collectivité mène les chantiers de restauration de son parc immobilier provincial protégé et en 2021, **une douzaine de chantiers a été coordonnée** et en archéologie, **12 demandes d'études d'impact archéologiques ont été traitées dont 8 ont donné lieu à des interventions sur le terrain**. Des opérations ont également été réalisées dans le cadre du projet de protection et de valorisation du patrimoine archéologique sur les communes de Païta, Mont-Dore et de Boulouparis.

La préservation et la conservation du patrimoine bâti de la province Sud sont des engagements phares **à travers l'aide à la restauration qui s'est élevée** en 2021 à **34 019 120 F** sur l'ensemble du territoire provincial.

12
**demandes d'études
d'impact archéologiques
ont été traitées**

LES AIDES ET SUBVENTIONS EN FAVEUR DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

En 2021, **154 918 500 F** ont permis aux associations de mettre en œuvre des projets artistiques, culturels et patrimoniaux soit :

- **104 458 000 F pour le secteur artistique et culturel.**
- **31 596 858 F pour le secteur patrimonial.**

La province Sud a soutenu plusieurs festivals comme le Festival du Cinéma de La Foa, le festival de l'image sous-marine, le festival Caledonia +687...

Par le biais d'aides à la création artistique spécifiques dans 6 domaines artistiques (arts visuels, exposition, écriture, édition, musique, audiovisuel), la province Sud soutient aussi chaque année les artistes en individuel et en 2021, **6 676 696 F** ont été distribués à 27 artistes bénéficiaires et à



23 projets. La province Sud soutient également les projets de création des compagnies professionnelles de théâtre et de danse par l'organisation du comité d'audition réunissant les financeurs et les diffuseurs et pour l'année 2021, **7 050 000 F** ont été alloués à 14 bénéficiaires ou porteurs de projets (5 projets de création en danse et 9 projets de création en théâtre).

En matière patrimoniale, la province Sud soutient financièrement :

- Le musée de Bourail, le musée de la Mine à Thio, le musée Maritime et le futur musée du Bagne ou site historique de l'île Nou.
- Les associations patrimoniales notamment celles qui ont en gestion un bâtiment protégé, soit l'association Marguerite - Fort Teremba et l'association Témoignage d'un Passé - musée du site historique de l'île Nou, la Villa-musée de Païta et la Maison Célières ainsi que les associations de professionnels du patrimoine telle que l'association des musées et établissements patrimoniaux de Nouvelle-Calédonie (AMEP NC).

LE BUREAU D'ACCUEIL DE TOURNAGES (BAT)

En 2021, le bureau d'accueil de tournages (BAT) a accompagné **67 projets audiovisuels de fiction, documentaires, magazine tv, clips**. Malgré la crise COVID et les difficultés à réunir le Fonds de soutien à la production audiovisuelle de la Nouvelle-Calédonie, un nouveau **record de jours de tournage a été réalisé : 492,5 contre 368 en 2020**.

Dans le cadre de ces missions de service instructeur du Fonds de soutien à la production audiovisuelle, le BAT a présenté 52 projets de documentaires, fictions et clips vidéo, à son comité de gestion. **29 ont été soutenus pour un montant total de 103 500 000 F**. Le BAT a accompagné 3 projets de court-métrage dans le cadre des aides à la création artistique, pour un montant total de **1 839 500 F**.

LES ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

La province Sud, par ses actions, contribue au développement maîtrisé des activités de pleine nature sur tout le territoire provincial quel que soit l'environnement, marin, terrestre ou aérien. Avec ses sites, comme les Boucles de Netcha, les Boucles de Tina, ses sentiers, ses parcours VTT ou équestres, la collectivité propose un large choix d'activités. En 2021, malgré la crise sanitaire, la DCJS a notamment permis à **2 100 enfants** (7 000 en 2020), **16 classes de primaire** de faire du vélo dans le cadre du dispositif vélo à l'école et près de **70 sessions** de VTT à l'attention des séniors ont été réalisées. Malgré la COVID, les Boucles de Tina ont attiré toujours autant de monde avec la plus grosse journée qui a dénombré jusqu'à **500 cyclistes** sur le site. En 2021, la DCJS a octroyé **1 820 000 F** de subventions pour les partenaires du secteur activités de pleine nature.

12

**projets audiovisuels de
fiction, documentaires,
magazine tv, clips**



AIDES ET SUBVENTIONS POUR LE MONDE SPORTIF

La province Sud soutient et accompagne le monde sportif aux moyens de subventions et de bourses. Elle aide et encadre avec les agents de la direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports (DCJS), les associations sportives, les scolaires, mais aussi les sportifs de haut niveau. En 2021, **370 associations** ou sections sportives, **15 comités provinciaux** comptant 217 clubs, **soit 22 000 licenciés et 48 sportifs de haut niveau** ont été soutenus par la province Sud, ce qui représente :

- ▲ **97 956 000 F** en fonctionnement.
- ▲ **10 800 000 F** pour l'investissement.

En 2021, la province Sud a poursuivi aussi son action qui favorise l'accès à la pratique sportive pour les boursiers, les enfants et les jeunes faisant l'objet d'une mesure de protection de l'enfance et de la jeunesse. Avec son budget participatif, la province Sud permet aux administrés de tout âge et aux associations, de proposer des projets d'intérêt général ou local en faveur du sport, de la santé et des activités de plein air ayant pour objectif d'améliorer leur quotidien.

La collectivité a également permis de conforter, malgré la crise sanitaire, la pratique sportive partout sur l'ensemble du territoire provincial grâce à l'association GESLS (Association Groupement d'Employeur Sport et Loisirs Sud) qui mutualise les acteurs du sport. Les 25 adhérents de l'association qui agissent sur le territoire de la province Sud ont permis à **plus de 18 000 enfants** de pratiquer différentes activités sportives et de leur véhiculer les valeurs du sport.



370

**associations sportives
soutenus en 2021**

22 000

licenciés soutenus en 2021

PUBLICS SPÉCIFIQUES

La direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports conduit un certain nombre d'initiatives et d'actions et soutient les associations qui interviennent auprès de publics spécifiques comme les séniors, les personnes handicapées, les détenus du camp Est... afin de leur permettre à eux aussi d'accéder aux dispositifs culturels et sportifs provinciaux. Avec son École handisport, elle propose au public porteur de handicap, de l'athlétisme, du handbike, ou du tennis de table. Avec son École du sport senior, elle propose à nos aînés de pratiquer du VTT ou de la marche.

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des SportsDEL - Direction de
l'Emploi et du LogementDES - Direction
de l'ÉducationDPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à la
Condition FémininePÔLE
FONCTIONNEL

LES DIFFÉRENTES STRUCTURES

La DCJS assure la gestion de 4 structures : l'espace Jeunes, le Château Hagen, le Centre des Activités Nautiques de la Côte Blanche (CAN), le Centre d'Accueil de Poé (CAP) et le stade du PLGC.

L'ESPACE JEUNES

Inauguré en mai 2021, l'espace Jeunes est composé d'une équipe de **11 agents provinciaux** qui en assure le fonctionnement.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 7 400 visites
- 5 000 jobs d'été
- 8 000 interactions sur les réseaux sociaux
- 1 630 abonnés au cyber
- 320 accueils par les conseillers de l'espace Jeunes



LE CAN

Le Centre des Activités Nautiques a dans la période de la crise sanitaire COVID-19 participé à l'effort collectif en accueillant les enfants des personnels prioritaires des agents de la province Sud sur 2 semaines. Après le confinement d'octobre, le CAN a mis en place un protocole sanitaire qui a permis la reprise des activités nautiques adaptées pour les lycées et les Centres de vacances et de loisirs. En 2021, **24 347 demi-journées/enfants accueillis** sont à comptabiliser, contre 42 976 demi-journées en 2020. Le CAN a accueilli plus de **8 manifestations sportives** comme le Circuit des mers du sud en va'a, Aqua bouge en mer ou les Ambassadeurs des océans. Concernant les inscriptions aux **stages des vacances scolaires, 1825 enfants se sont inscrits en 2021 soit 9125 demi-journées/enfant**, contre 1838 enfants en 2020, soit 9190 demi-journées/enfant.

LE CAP

Le Centre d'Accueil de Poé, destiné à accueillir des groupes scolaires, centre de vacances, associations, collectivités publiques et des organismes de formation moyennant le paiement de frais de restauration et d'hébergement, a pu en 2021 recevoir **719 scolaires, 905 enfants et animateurs des CVL, 568 personnes** venant des associations sportives et autres.



LE CHÂTEAU HAGEN

Le Château Hagen reconnu par ses pairs comme une plateforme d'expression artistique et comme un établissement culturel provincial a subi en 2021 et de manière plus importante qu'en 2020 déjà, l'impact des confinements relatifs à la pandémie COVID-19.

CHIFFRES CLÉS 2021

- 11 798 visiteurs/spectateurs
- 52 événements
- 4 expositions
- 12 spectacles
- 1 projection de cinéma
- 4 ateliers artistiques, 1 résidence artistique
- 26 établissements scolaires
- 2618 élèves
- 7 centres de vacances et de loisirs



LE PLGC

La fréquentation du complexe du PLGC (stade du Patronage Laïque Georges Clemenceau) a été quelque peu impactée par la crise sanitaire, mais **53 100 usagers** sont tout de même venus (fréquentation des associations 18 500 personnes, scolaire : 34 000 élèves en 2021).



LES PROJETS À VENIR
POUR 2022

- La réalisation de l'enquête *Bien dans mes claquettes*, qui a pour objectif de mieux comprendre les habitudes des jeunes pour mieux les accompagner et d'adapter les dispositifs provinciaux.
- Lauréates du budget participatif 2021, **l'inauguration des pistes VTT XCO 2024** du Domaine de DEVA.
- Le lancement du projet d'un **Espace Interculturel de DEVA**, lieu de culture et d'échanges des communautés.
- La délégation de service du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au bureau d'accueil des tournages pour instruire les dossiers de demandes de soutien des projets audiovisuels et cinématographiques au **Fonds Audiovisuel et Cinématographique Calédonien**.
- Le lancement des **travaux du Château Hagen** relatifs à l'entretien et la rénovation de certaines structures bâties patrimoniales et à des aménagements pour l'usage quotidien du site.

78

agents DCJS en 2021

86

formations effectuées
en 2021LES LIENS INTERNET
DE LA DIRECTION :

- province-sud.nc/page-votre-province/direction-culture-jeunesse-sports-province-sud-dcjs
- province-sud.nc/jeunesse
- hprovince-sud.nc/espace-thematique/sport
- province-sud.nc/espace-thematique/culture



DEL DIRECTION DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT

Créée en avril 2021, la DEL regroupe les missions logement et accompagnement social de l'ancienne DL (Direction du Logement), les missions emploi et insertion de l'ancienne DEFE (Direction de l'Économie, de la Formation et de l'Emploi) et les missions d'insertion professionnelle des jeunes de l'ancienne MIJ (Mission d'Insertion des Jeunes).

Une organisation en 6 services :

- le service de l'emploi et du logement de Nouméa et le service de l'emploi et du logement de l'agglomération et de l'intérieur,*
- le service de l'accompagnement social au logement et la cellule squats et insertion,*
- le service de la stratégie et de la production,*
- le service administratif et financier, qui est mutualisé avec la direction du Développement Économique et du Tourisme (DDET).*

Située à Ducos et au centre-ville de Nouméa, la DEL est également présente dans 8 antennes (Dumbéa, Païta, Mont-Dore, La Foa, Bourail, Yaté, Thio et l'île des Pins) et propose des permanences à Boulouparis et Plum.

**BUDGET INVESTISSEMENT
ÉCONOMIQUE**

1,640 milliard de francs

**BUDGET DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

1,354 milliard de francs

LES MISSIONS
DE LA DEL

LOGEMENT

- Accueille, renseigne et conseille les demandeurs de logement, analyse les données sur la demande et sur les attributions de logements publics.
- Soutient la production de logements ou leur réhabilitation, notamment en versant des aides financières aux opérateurs du logement social (SIC, FSH/FCH et Sem Agglo) ou aux familles désirant accéder à la propriété ou rénover leur logement.
- Intervient également dans le pilotage d'études afin d'élaborer les différentes stratégies en matière d'habitat, d'emploi et d'insertion.
- Lutte contre l'habitat insalubre en conventionnant les logements répondant aux normes d'habitabilité dont les locataires sont bénéficiaires de l'aide au logement.

Budget :

1,502 milliard réalisés sur 1,566 milliard votés.

EMPLOI/FORMATION

- Place les demandeurs d'emploi et de formation professionnelle en recevant les demandeurs, en réceptionnant les offres des employeurs et en mettant en relation ces 2 publics.
- Aide les chefs d'entreprises dans le recrutement de leurs salariés.
- Propose des mesures d'aide à l'emploi et à l'insertion.
- Oriente les demandeurs d'emploi vers des stages et des formations et accompagne les publics en difficulté.

Budget :

200,9 millions réalisés sur 285,4 millions votés.

ACTIONS SOCIALES ET INSERTION

- Coordonne le Dispositif d'Accompagnement au Logement (DAL) qui fixe les modalités d'un accès prioritaire au logement pour les publics de l'agglomération du Grand Nouméa dans une situation précaire, ou issus de squats en cours de résorption.
- Met en œuvre un accompagnement social spécifique pour l'accès au logement des familles modestes et pour leur maintien dans les lieux, en lien avec les partenaires de l'action sociale et de l'insertion professionnelle.
- Pilote en partenariat avec les bailleurs sociaux, les dispositifs d'appartements relais pour victimes de violences conjugales et le passeport premier logement pour les jeunes de moins de 30 ans en CDD ou en contrat d'apprentissage.
- Met en place des chantiers d'insertion dans le cadre du contrat de développement État/province Sud.
- Met en œuvre les engagements de la province Sud en matière d'insertion sociale et professionnelle en lien avec les structures ayant pour mission l'insertion professionnelle.

Budget :

300,3 millions réalisés sur 383,6 millions votés.

107

agents dont 8 agents
en contrat PPIC

39

agents ont suivi à minima
une session de formation

FAITS MARQUANTS
DE 2021

- COVID 19 : 2 confinements en mars et septembre 2021.
- Crédit de la DEL (Emploi Logement Insertion) et de la DDET (Développement Économique et Tourisme) en avril 2021.
- Arrivée des agents MIJ au sein de la DEL en mai 2021.
- Vote de la délibération créant ou modifiant 14 dispositifs et mesures d'accompagnement vers l'emploi en mai 2021.
- Mise en place du guichet unique d'accueil Emploi et Logement en août 2021.
- Vote de la modification du code des aides à l'habitat en septembre 2021.
- Lancement de la première campagne job d'été 100 % provinciale en octobre 2021.
- Actions de recrutement spécifiques : Maison d'Accueil Spécialisée de Boulouparis, mise sous pli référendaire, projet Lucy.
- Mise en service des appartements relais pour victimes de violences intrafamiliales en mars 2021.
- Lancement de la démarche HABILE (Habitat Tranquille) pour restaurer l'attractivité des quartiers sensibles en novembre 2021.

ZOOM SUR... LA MODIFICATION DU CODE DES AIDES À L'HABITAT

Le code des aides à l'habitat a fait l'objet d'une modification en assemblée de Province (APS) le 2 septembre 2021 afin de mieux répondre aux besoins sur le territoire. Cette modification avait plusieurs objectifs :

- D'ouvrir les aides provinciales à la production d'hébergements spécifiques (jeunes travailleurs, personnes en situation de handicap, victimes de violences...).
- D'améliorer le cadre de vie, l'attractivité et la sécurité dans les quartiers sensibles.
- De relancer les aides à la rénovation du parc privé dégradé.
- De conforter les aides provinciales aux investissements verts, qui participent de la transition énergétique et du pouvoir d'achat des ménages précaires en réduisant leurs factures.
- De soutenir l'accession à la propriété.
- De simplifier les démarches administratives.

LOGEMENT

Depuis août 2021, un guichet unique d'accueil a été mis en place pour les demandeurs de logement et d'emploi au sein de la DEL à Ducos Le Centre.

- Au 31 décembre 2021, 6 828 demandes actives étaient enregistrées dont 5 228 demandes de location.
- 3 711 nouvelles demandes ont été constituées au cours de l'année et 1 710 dossiers ont été renouvelés.
- 1 279 demandes de logement ont été satisfaites dont 1 087 demandes locatives.
- 50 % des demandes en location (hors étudiant et personnes âgées) ont moins d'un an et 54 % concernent des familles dont les revenus sont inférieurs à 1 SMG.

6 828
demandes actives
enregistrées



LA PRODUCTION ET LA RÉHABILITATION DE LOGEMENTS

En 2021, la province Sud a accordé des aides financières pour :

- La construction de 242 logements locatifs publics.
- La production de 29 logements locatifs publics via le rachat et la rénovation de logements privés.
- La construction d'un hébergement spécifique dans la Maison d'accueil spécialisée de Boulouparis comportant 42 lits.
- La poursuite de la sécurisation de la résidence de Magenta (fermeture des halls, contrôle d'accès, reprise des cheminements piétons...) sur les 12 derniers bâtiments.
- La requalification urbaine d'une résidence secteur Dumbéa Mall et de 4 résidences secteur Apogoti à Dumbéa-sur-Mer (travaux de sécurisation et rénovation, actions de gestion locative renforcée et médiation sociale pour la tranquillité résidentielle).
- 120 logements en accession à la propriété (dispositifs AFAPS et LAPS).
- 26 logements à réhabiliter (dispositif APRAH).

Durant l'année 2021 :

- 125 logements locatifs publics ont été mis en chantier avec le soutien de la province Sud.
- 172 logements locatifs publics ont été livrés avec le soutien de la province Sud, dont 104 logements étudiants à Dumbéa centre.

DES RÉFLEXIONS NÉCESSAIRES POUR ADAPTER LA POLITIQUE PROVINCIALE EN MATIÈRE DE LOGEMENT ET D'HABITAT

La DEL a finalisé, en 2021, 2 études permettant d'adapter la politique publique de la province Sud aux besoins des populations :

- Une étude sur le financement du logement locatif social.
- Un plan provincial du logement et de l'habitat (PPLH).

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DES - Direction de l'Éducation

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNELLE CONTRÔLE DES NORMES
D'HABITABILITÉ DES LOGEMENTS

204 logements ont été contrôlés dans le cadre de la mission de contrôle des logements éligibles à l'aide au logement. 7 logements n'ont pas répondu aux normes d'habitabilité et 3 demandes de travaux de remise en état ont été effectuées. La province Sud s'inscrit ainsi dans une politique de lutte contre les logements indécents.

LANCEMENT DE
LA DÉMARCHE HABILE

En lien avec les réflexions et orientations du plan provincial du logement et de l'habitat, une nouvelle démarche partenariale HABILE (HABitat tranquille) a été initiée pour concourir à l'amélioration de l'attractivité des quartiers difficiles à dominante sociale, clé de l'épanouissement des résidents de la province Sud comme de la pérennité du modèle économique du bailleur social.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
AU LOGEMENT

Un accompagnement individuel est mis en œuvre pour favoriser l'accès ou le maintien dans les logements :

- Dispositif 1^{re} entrée : 92 familles suivies en 2021, 81 % de taux de réussite.
- Dispositif Maintien dans le logement : 129 familles suivies en 2021, 65 % de taux de réussite (maintenues dans leur logement, impayés enrayés).
- Dispositif d'accompagnement au Logement : 250 familles accompagnées, 32 relogements réalisés en 2021 pour 7 familles issues des centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), 2 issues des sites prioritaires (RHI) et 23 en urgences sociales. 177 familles restent en suivi au terme de l'année dont 50 à reloger.
- Dispositif d'Insertion par le logement et l'emploi : 68 personnes accompagnées en 2021 dans la recherche d'un emploi,

ZOOM SUR...
LA MODIFICATION DU CODE DES AIDES À L'HABITAT

Adoption de la délibération relative à la prévention des expulsions en province Sud et création du Comité de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions en province Sud

La convention relative à la prévention des expulsions a été refondue et le groupe de prévention des expulsions est devenu le « CCAPEPS ». Ce nouveau dispositif s'étend à l'ensemble du territoire de la Province contre la seule agglomération auparavant.

Première année pleine de fonctionnement du Passeport Premier Logement

Ce dispositif expérimental permet de fournir un premier logement aux jeunes en CDD ou en contrat d'apprentissage grâce à une convention signée avec la SEM Agglo. Le bailleur social met 6 logements en location, en contrepartie d'un accompagnement social et financier de la province Sud.

- 12 jeunes ont bénéficié de ce dispositif en 2021, dont 3 ont obtenu un logement social classique à l'issue de leur séjour (50% des sorties).

Mise en service des appartements relais pour victimes de violences intrafamiliales

Ce nouveau dispositif permet aux victimes solvables d'être logées dans des appartements temporaires loués par la province Sud à la SIC, afin de les préparer à bâtir un nouveau projet de vie et d'organiser leur relogement dans un logement classique, avec un accompagnement social rapproché.

- 5 appartements ont été mis en service en 2021.
- 9 victimes et leurs enfants y ont été accueillies.
- 2 ont obtenu un logement social classique à l'issue de leur séjour (50% des sorties).

afin d'accéder à un logement ou de s'y maintenir, 58 % de taux de réussite (emploi, formation ou autonomie acquise).

- Comité de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions en province Sud : 96 enquêtes sociales sollicitées par le Haut-commissariat de la République et réalisées en 2021. Le CCAPEPS s'est réuni une fois par mois. 14 familles sur 375 suivies ont été expulsées de leur logement.

250
familles accompagnées
en 2021

INSERTION

La DEL met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'insertion : chantiers d'insertion, information, lutte contre les exclusions à la tribu de Saint-Louis.

LES CHANTIERS D'INSERTION

Les objectifs :

- Redonner une chance à des personnes en difficulté.
- Renforcer la politique d'investissement et d'équipement d'une commune, d'une tribu, d'un quartier.
- Apporter une réponse collective à des problèmes sociaux localisés (délinquance, perturbation, dégradations, etc.).

En 2021, **12 chantiers d'insertion** ont été réalisés :

- 105 stagiaires formés.
- 160 millions F financés à 75 % par l'État dans le cadre du contrat de développement État-province Sud, soit un coût moyen de 13,3 millions par chantier.
- Taux de réussite de 95 %.
- Réalisation du premier chantier d'insertion dans une résidence de logements sociaux, aux tours de Magenta.

L'APPUI AUX STRUCTURES AYANT POUR MISSION L'INSERTION (ÉCOLE DE LA RÉUSSITE, RSMA)

Financement des partenaires de l'insertion en 2021 : 183,3 millions de francs

- École de la Réussite: 115 MF, 50 parcours d'insertion spécialisés.
- ACTIVE : 8,8 MF pour les parcours d'insertion.
- RSMA : 31 MF, 270 stagiaires, aides au transport et à la formation.
- Saint-Louis : 20 MF pour la mise en œuvre d'action d'insertion pour les jeunes de la tribu (145 parcours lutte contre les exclusions) et 8,5 MF pour le projet socio-culturel.

COMITÉ DE PILOTAGE DE SAINT-LOUIS

Les objectifs :

- Assurer la coordination des actions provinciales.
- Accompagner les personnes en difficultés d'insertion.

L'enjeu est de trouver des solutions aux évolutions de la société, au niveau socio-économique (défis du chômage, de l'exclusion...) et culturel (faible participation à la vie civique, ...).

78 %
Taux de réussite
Saint-Louis

12
chantiers d'insertion
réalisés en 2021



EMPLOI ET PLACEMENT

LA FRÉQUENTATION DU SERVICE DE L'EMPLOI

- 131 934 passages sur l'ensemble des sites DEL de la province Sud ont été enregistrés en 2021.
- 4 694 nouvelles personnes se sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi, dont 206 en ligne.
- 17 000 entretiens individuels ont été réalisés : conseils techniques et accompagnements aux techniques de recherche d'emploi.

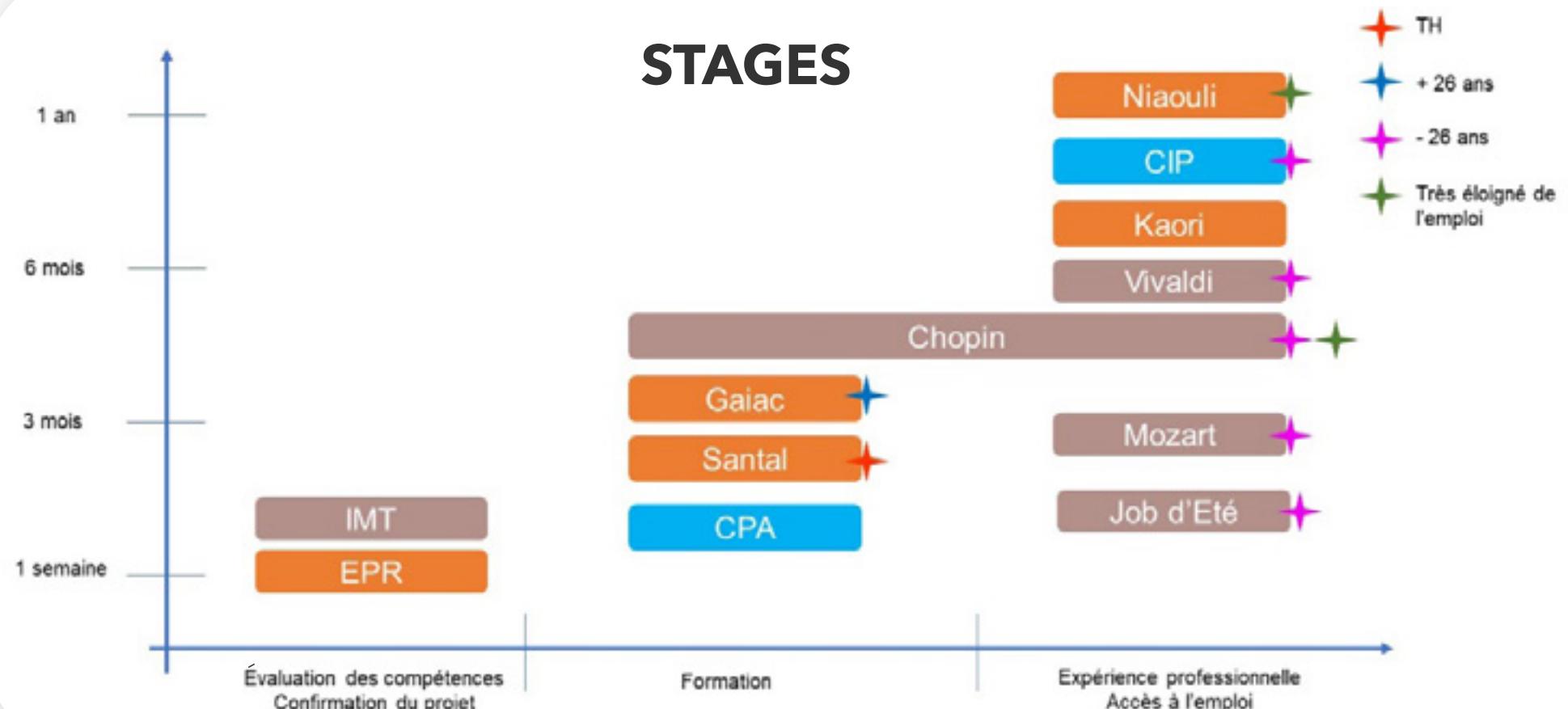
LA DEMANDE D'EMPLOI

- En 2021, la DEL recense une moyenne de 6 816 demandeurs d'emploi par mois (6 696 en 2020).
- 54 % sont des femmes.
- 57 % ont plus de 26 ans et 43 % ont moins de 26 ans. En 2021, la part des jeunes de moins de 26 ans a augmenté de manière significative, passant de 20 % en 2020 à 43 % en 2021. Cette augmentation est le résultat de l'intégration de la MIJ au sein de la DEL au mois de mai 2021.
- 54 % ont un niveau inférieur au baccalauréat.

L'OFFRE D'EMPLOI

- 4 897 offres d'emploi ont été actives en 2021 pour 7 106 postes.
- 4 027 placements ont été réalisés en 2021 soit un taux de placement annuel de 59 %.
- Le taux de satisfaction de l'offre a augmenté de 18 % par rapport à 2020.
- 40 % des offres d'emploi exigent une qualification de niveau BAC + 2 minimum dont 19 % demandent un niveau très qualifié (BAC + 4 et plus).
- 41 % des offres d'emploi proposent des postes pour des profils de niveau inférieur au BAC.

STAGES



LA DEL S'ENGAGE DANS LA LUTTE CONTRE L'ILLETRISME

La DEL s'est mobilisée en organisant des actions de sensibilisation au repérage des personnes en situation d'illettrisme pour tous les agents de la DEL recevant du public : conseillers à l'emploi et au logement, travailleurs sociaux.





DES DIRECTION DE L'ÉDUCATION

La province Sud, en matière d'éducation, joue un rôle moteur dans l'évolution du système éducatif en soutien au projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie et dans le cadre de l'adaptation des programmes à ses réalités propres. Ainsi, à travers la DES, la Province participe de manière dynamique et volontariste à garantir et améliorer les conditions de scolarisation des élèves et des étudiants de son territoire. L'importance de ses interventions dans les écoles, les collèges, pour le soutien aux étudiants et son action sociale à travers les bourses scolaires lui confère une légitimité certaine dans le paysage éducatif provincial. La direction de l'Éducation est chargée de la mise en œuvre de sa politique éducative.

BUDGET INVESTISSEMENT

1,02 milliard de francs

La direction de l'Éducation (DES) est chargée de la gestion de la vie dans les 96 écoles en province Sud, des 2 internats provinciaux et de l'équipement, de la maintenance et de la rénovation des 21 collèges provinciaux. En outre, la direction octroie les bourses scolaires pour environ 12 629 élèves de la maternelle à la terminale et 1 400 étudiants en Nouvelle-Calédonie et en Métropole.

Ce sont près de 1 241 personnels toutes catégories confondues qui œuvrent au quotidien pour la réussite scolaire des élèves en province Sud. Les différentes actions significatives et structurantes dynamisent le quotidien de nos écoles et des équipes éducatives. Le volontarisme de la

BUDGET FONCTIONNEMENT

3,22 milliards de francs

politique éducative provinciale lui confère un rôle moteur dans le paysage éducatif calédonien. Son action et sa stratégie sont reconnues et appréciées par nos partenaires du quotidien : l'État, le vice-Rectorat, la direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie, les communes et nos partenaires sociaux.

Aussi et au regard des enjeux et de l'investissement provincial, la direction de l'Éducation assume un quotidien complexe qui nécessite une grande réactivité et une forte présence sur le terrain de ses personnels pour accompagner les directions des écoles et les enseignants, tout particulièrement en cette année de crise sanitaire. Par ailleurs, pour être au plus près des

VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

DCJS - Direction de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

DEL - Direction de l'Emploi et du Logement

DES - Direction de l'Éducation

DPASS - Direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale

MCF - Mission à la Condition Féminine

PÔLE
FONCTIONNEL

acteurs du terrain et de leur réalité quotidienne, la direction s'appuie d'une part sur des directrices et directeurs d'école animateurs de bassin et d'autre part sur des directrices et directeurs référents sur différentes thématiques : développement du numérique, l'éducation à la santé et à l'égalité, le développement durable, le climat scolaire et l'innovation éducative et pédagogique, la sécurité dans les écoles, les cultures océaniennes, les écoles bilingues... Ces directeurs engagés sont de véritables soutiens pour la mise en place, le suivi et la valorisation des projets d'école.

L'année 2021 ayant été fortement impactée par la crise sanitaire liée à la COVID 19, la DES s'est fortement investie pour venir en soutien aux personnels mobilisés dans la gestion de cette crise. À cet effet, en lien avec nos partenaires (communes et gouvernement), un accueil pour les enfants des parents exerçant une profession reconnue prioritaire a été organisé dans chacune des communes de l'agglomération. De même, pendant toutes les périodes de confinement, les enseignants ont assuré la continuité pédagogique (soit de manière numérique pour les écoles dotées de l'environnement numérique de travail (ENT), soit sous format papier) pour l'ensemble des élèves. Dès la réouverture des écoles, la direction a accompagné le retour progressif des élèves vers les classes et préparé chacun des acteurs pour une rentrée 2022 réussie dans un fonctionnement redevenu normal. Malgré le contexte sanitaire contraint, la direction de l'Éducation a continué à mettre en œuvre les axes de la politique éducative provinciale voté le 13 février 2020.

- Ouverture à Dumbéa d'une 7^e école bilingue.
- Finalisation du schéma de mise en place des cartables numériques pour la rentrée 2021 dans 5 collèges.
- Élaboration du plan collège *Nouvelle génération* pour les 21 collèges publics de la province Sud.

- Accentuation de l'action du pôle innovation avec une présence accrue de professionnels afin d'apporter de l'aide à 26 écoles impliquées dans le projet et élaboration d'outils afin d'évaluer l'impact sur les écoles, les élèves et les familles.
- Mise en place de l'accompagnement à la reconversion des enseignants.
- Validation du schéma de gestion de la sûreté et de la sécurité dans les écoles et les internats.
- En partenariat avec les communes, amélioration du confort thermique dans les écoles.
- Poursuite de la campagne de dématérialisation des procédures (demandes de bourses et inscriptions scolaires en ligne).

FAITS MARQUANTS

- Parcours d'accompagnement à l'évolution professionnelle pour 12 enseignants identifiés par la DES.
- Lancement du 1^{er} appel à projets *Label école océanienne*.
- Organisation d'écoles d'accueil pour les enfants des professions dites prioritaires dans le cadre de la crise sanitaire :
 - Du 9 au 26 mars.
 - Du 9 au 22 octobre (hors vacances scolaires).grâce à des personnels volontaires et mise en place d'un formulaire en ligne pour faciliter l'accès des demandeurs.
- Dématérialisation totale des bourses scolaires et mise en place d'un accompagnement numérique sur tout le territoire de la province Sud.
- Lancement du projet cartable numérique auprès de 5 établissements volontaires.
- Passage à l'appel en ligne dans l'ensemble des classes.
- Mise à disposition de l'ENT One avec 44 % d'enseignants utilisateurs.
- Renouvellement complet du parc matériel dans les écoles en 3 mois : 119 sites, plus de 2 000 PC/tablettes/copieurs :
 - Maintenance : près de 1 400 interventions de dépannage dans les écoles.
 - Parc de 579 Tableaux blancs interactifs (TBI) avec 25 nouveaux enseignants formés.



L'ACTIVITÉ
EN CHIFFRES

Rentrée scolaire primaire publique 2021 :

- Nombre total d'élèves : 19 681
- Nouméa : 8 721
- Mont-Dore, Dumbéa, Païta : 9 325
- Hors-agglomération : 1 635

- Nombre total d'écoles : 96
- Nouméa : 45
- Mont-Dore, Dumbéa, Païta : 41
- Hors-agglomération : 10

- Nombre total de classes : 890
- Nouméa : 390
- Mont-Dore, Dumbéa, Païta : 421
- Hors-agglomération : 79

- 12 629 boursiers scolaires
- 1 400 étudiants aidés
- 127 conventions/marchés
- 1 241 personnels

PROJETS STRATÉGIQUES
MENÉS EN 2021

UNE ÉCOLE INNOVANTE

Le Pôle Innovation se met au service des écoles en contribuant à la mise en œuvre de projets et en accompagnant toutes les initiatives pédagogiques visant l'épanouissement scolaire, personnel et l'insertion professionnelle de chaque élève.

- **Rôle :** accompagner et valider les innovations, former et évaluer l'impact sur les élèves et les pratiques, valoriser et diffuser.
- L'enquête menée en 2020 a relevé des données encourageantes sur le climat scolaire et le bien-être.
- Validation de **26 projets innovants** dans nos écoles, pour un budget de **3 MF**.

- **Soutien à l'enseignement privé :**
 - mise aux normes et rénovations bâtiments enseignement privé sur contrat de développement : **163,6 MF**.
 - dotation de fonctionnement DDEC et ASE : **1,1 Milliard F**.

UNE ÉCOLE ANCRÉE DANS SON
ENVIRONNEMENT

■ Accompagnement éducatif :

Véritable appui à l'action éducative et pédagogique, la province Sud finance les sorties scolaires en cohérence avec les programmes de l'école maternelle et élémentaire. Ces sorties permettent également la découverte des structures provinciales.

Plus de **3 000 demandes de sortie**. Malgré les annulations liées à la crise sanitaire et aux travaux du Musée NC et de l'aquarium, près de **19 MF consacrés aux sorties éducatives**.

UNE ÉCOLE DE L'EXCELLENCE

■ **36 prix d'excellence** attribués à des étudiants ayant obtenu leur diplôme d'étude supérieure avec une mention très bien : **2,7 MF**.

■ **30 bénéficiaires de la BAGE** (bourse d'accès aux grandes écoles), 14 bénéficiaires du dispositif Convention d'Education Prioritaire avec Sciences Po : **64 MF**.

■ **225 étudiants accompagnés** en atelier d'inscriptions.

■ 168 bénéficiaires de la récompense mention TB au baccalauréat : **5 M**.

■ Financement de l'accompagnement à la scolarité mis en place par les communes : **70,3 M**.

■ Environ **1 400 étudiants** aidés : **305 MF**.

■ Action jeunesse et continuité éducative : **20,4 MF**.

■ Plan jeunesse outremer : **5,5 MF**.

■ UNC évolution IUT et accès jeunes à l'enseignement supérieur : **7,4 MF**.

UNE ÉCOLE NUMÉRIQUE

■ **5 classes de 5^e cartable numérique** à la rentrée 2021.

■ **Accompagnement de 60 enseignants** autour des usages du cartable numérique.

■ Enquête auprès des établissements pour définir le taux d'usage, la fiabilité et l'intégration du cartable dans les pratiques.

■ Préparation de l'extension du cartable numérique pour la rentrée 2022 (23 classes).

■ Élaboration du plan collège nouvelle génération avec la création d'appels à projet pour soutenir l'innovation dans les collèges et garantir l'équité via des référentiels portant sur l'aménagement des collèges et les équipements numériques.

DES INFRASTRUCTURES
AMÉLIORÉES ET SÉCURISÉES

■ Sécurisation des collèges :

Afin de réduire les risques d'intrusions et les éventuelles dégradations associées, la Province a procédé à :

- des travaux de sécurisation dans tous les établissements (extension ou pose d'alarme, reprise de clôtures...).

- En partenariat avec l'État, au titre du contrat de développement, la Province a installé des protections actives et passives dans 4 établissements : système de surveillance par caméras et faisceaux et clôtures du périmètre des établissements : L'opération a un coût total de **313 MF**.
- Les autres collèges ont bénéficié de prestations de vigiles à hauteur de **50 MF**.

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE TRANSITION ENERGÉTIQUE DE LA PROVINCE SUD (STEPS)

Un budget de **106,5 MF** consacré à cette **opération**, correspondant à :

- L'installation d'éclairage Led aux collèges de Kaméré, de Francis Carco (Koutio), Normandie et de Louise Michel (Païta Sud).
- L'installation de panneaux photovoltaïques les collèges : Portes-de-Fer, Plum Tuband et Apogoti.
- La poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration des installations de production d'eau chaude sur l'ensemble des établissements (x 21 collèges) et démarrage des travaux associés pour un montant de 43 MF.

LE CONFORT DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES

- Contrats d'agglo (CA) travaux dans diverses écoles : **86,4 MF**.
- Aides aux communes pour le confort thermique et phonique dans les écoles : **10,3 M**.

1241

agents répartis ainsi :

- Siège : 59
- Internats : 57
- Écoles : 1 125

Internat de Bourail	Internat de La Foa	Internat Henriette Pentecost	21 collèges : tout confondu (dotations et travaux)
Investissement : Crédits regroupés avec l'internat de La Foa		Investissement : 2 224 306 F Achat de petits équipements en vue de l'ouverture en 2022	Investissement : 644 379 656 F
Fonctionnement : 39 858 201 F	Fonctionnement : 52 093 327 F	Fonctionnement : 39 858 201 F	Fonctionnement : 314 582 310 F

À noter que le budget dédié aux grandes opérations sur les collèges a été transféré à la DAEM (partie travaux) et DSIN (partie informatique), restent à la DES (Bureau des collèges publics) la gestion des petits travaux hors marché et à gérer en urgence.



VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEDCJS - Direction de
la Culture, de la Jeunesse
et des SportsDEL - Direction de
l'Emploi et du LogementDES - Direction
de l'ÉducationDPASS - Direction
Provinciale de l'Action
Sanitaire et SocialeMCF - Mission à la
Condition FémininePÔLE
FONCTIONNEL

DPASS DIRECTION PROVINCIALE DE L'ACTION SANITAIRE ET SOCIALE

La direction Provinciale de l'Action Sanitaire et Sociale est chargée de la mise en œuvre des actions de solidarité, de cohésion sociale et de l'organisation des missions sanitaires à destination des publics les plus vulnérables. Elle est structurée en deux pôles : le pôle santé publique, chargé de gérer l'offre de soins et les actions en matière de santé publique et le pôle des solidarités, en charge de la mise en œuvre des politiques sociales dont la protection de l'enfance.

La DPASS gère aussi les prestations sanitaires et sociales au sein des centres médico-sociaux répartis sur toute la Province.

BUDGET FONCTIONNEMENT

7,67 milliards de francs

BUDGET INVESTISSEMENT

62,25 millions de francs

Une politique ambitieuse d'accès aux soins a été poursuivie en 2021, notamment pour les bénéficiaires de l'aide médicale.

35 222

personnes sont venues
au moins une fois dans
un centre médico-social
provincial

6 528

élèves ont bénéficié
d'actions de promotion
de la santé

PÔLE SANTÉ PUBLIQUE

- **35 222 personnes** sont venues au moins une fois dans un centre médico-social provincial.
- **39 163 consultations** de médecine générale et **5 027 consultations** médicales d'urgence ont été réalisées.
- Activité paramédicale : **44 783 actes**. Protection infantile : **12 368 consultations**. Protection maternelle : **5 892 consultations**.
- Les actions d'éducation à la santé se sont multipliées : **6 528 élèves** ont bénéficié d'actions de promotion de la santé et **45 écoles** ont obtenu le label *École en Santé*.

PÔLE DES SOLIDARITÉS

- **24 384 personnes** ont bénéficié de l'aide médicale provinciale.
- **21 746 secours immédiats** ont été accordés pour un coût de 306 millions de francs.
- **88 familles d'accueil** agréées dont 5 nouveaux agréments.
- **1 548 personnes** ont bénéficié du minimum vieillesse pour un coût de **1,07 milliard F**.

UNE VÉRITABLE POLITIQUE DE LA FAMILLE

La politique de dépistage des situations d'enfants en danger et de soutien à la parentalité s'est poursuivie. Ainsi, en 2021, **1 014 signalements** d'enfants potentiellement en danger ont été traités et, chaque mois, plus de **130 familles** et enfants ont bénéficié d'une aide éducative à domicile. En 2021, mensuellement, **15 évaluations administratives et judiciaires** rendues.

En 2021, **67 nouveaux placements judiciaires** de mineurs en danger ont été mis en œuvre. Parallèlement et grâce au travail éducatif engagé avec les familles, **68 placements** ont été levés, permettant le retour des mineurs chez eux.

Mobiliser les parents défaillants et leur offrir une alternative à une peine pénale, c'est l'objectif des modules de rappel à la responsabilité parentale, qui ont été reconduits par l'assemblée de la province Sud pour 3 ans. Ce dispositif s'est vu apporter des améliorations pour le rendre plus efficient et permettre à davantage de parents d'en bénéficier.

88
familles d'accueil agréées

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Des travaux et des aménagements ont permis d'améliorer les conditions de prise en charge des usagers. Ainsi, des travaux de rénovation et extension des UPASS de Thio et de l'île des Pins ont été partiellement finalisés. Un programme de réhabilitation des logements des professionnels a été lancé.

Durant la crise COVID de 2021, chaque structure de la DPASS, chaque service s'est réorganisé (missions prioritaires, télétravail, ...) pour gérer cette épidémie et répondre au mieux aux interrogations des usagers. Plus de 60 vaccinodromes sur 33 sites ont été organisés. Un dispositif d'accueil et d'hébergement d'enfants de parents d'enfants hospitalisés a été créé. Il a été mis en place un dispositif d'un n°vert 24h/24 destination des publics concernés par les violences intrafamiliales.

LA MAÎTRISE DES DÉPENSES DE SANTÉ

La politique de maîtrise des dépenses de santé s'est poursuivie, fondée sur des contrôles à la fois médicalisés, administratifs et comptables renforcés.

347 684 feuilles de soins ont été traitées. **3,7 milliards de francs** ont été liquidés à l'aide médicale.

En 2021, les dépenses liées aux Soins externes sont de l'ordre de **481 millions** pour le CHT, **39,6 millions** pour le CHS et 40 millions pour le SSR.

1 548
personnes ont bénéficié
du minimum vieillesse





MCF MISSION À LA CONDITION FÉMININE

La MCF met en œuvre la politique de la province Sud en matière d'égalité des femmes et des hommes, en transversalité avec les politiques publiques sectorielles. La mission, rattachée au secrétariat général, est chargée d'informer, de sensibiliser et d'impulser des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle favorise et soutient l'implication des femmes dans la vie sociale, économique et citoyenne.

PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

- Intégration de la politique d'égalité des chances dans la politique stratégique de la province Sud (mai 2021).
- Intégration dans le cadre de la stratégie provinciale jeunesse (décembre 2021).
- Développement de la prise en compte de l'objectif d'égalité entre les femmes et les hommes via l'opération provinciale Jeunesse et Développement Durable (JDD).
- Mise en service du dispositif Appartement Relais (pilotage DEL et DPASS).

2 564

personnes ont fréquenté
la Mission à la Condition
Féminine en 2021

- Convention avec l'État sur la mise en place des stages de citoyenneté en faveur des auteurs de violences intrafamiliales (pilotage DPASS).
- Réédition du *Guides des droits des femmes et des familles*.
- Déploiement de l'outil pédagogique *Malette sans tabou* du CP2S sur les violences sexistes et sexuelles à l'attention de tous les établissement scolaires écoles/collèges/lycées (Soutien du Budget participatif).

DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE INSTITUTIONNELLE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Malgré la crise COVID, le réseau de référent égalité a fait émerger des initiatives de questionnements au sein de leurs directions respectives, que ce soit sur la question de la prise en compte du genre ou des relations hommes/ femmes.

De ces échanges, la recommandation d'une enquête généralisée au sein de la collectivité s'est imposée et le principe en a été validé dans la cadre de la stratégie provinciale Vision Sud.

DÉVELOPPEMENT DE LA DYNAMIQUE PARTENARIALE EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ

Afin de dynamiser l'appropriation de l'enjeu de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la première édition de l'appel à projets *Objectif Égalité* a été lancée, visant à soutenir des projets associatifs portant sur des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. 3 thèmes possibles étaient proposés :

- Le développement d'un meilleur accès des femmes à leurs droits dans les communes de l'intérieur.
- La sensibilisation à l'égalité de genre.
- La promotion d'une meilleure conciliation des différents temps de vie au profit des femmes.

Afin de soutenir le réseau associatif, il a été proposé au CP2S, à Solidarité SIDA et à l'association Femmes et violences conjugales de se regrouper au sein d'un même local provincial. Ces acteurs contribuent grandement à la sensibilisation en faveur d'un plus grand respect entre les femmes et les hommes, ce soutien représente l'avantage d'une réduction conséquente de leur budget de fonctionnement, tout en étant situé au plus près de l'administration (rue Clemenceau).

11 projets ont été retenus par le jury composé des directions provinciales et de l'Exécutif :

- L'association In mémoriam : Exposition *Des femmes, ces héroïnes* Exposition itinérante qui profite aux structures et aux équipes pédagogiques œuvrant à l'égalité.
- L'ADAMIC: Organisation d'un ciné débat sonita avec le REX et des ambassadeurs de la culture urbaine.
- Solidarité SIDA : Réalisation de 8 séances du théâtre forum *Pour x ou y bonnes raisons* 8 séances. Un support qui permet d'aborder la différence de genre, d'orientation sexuelle et la question de la tolérance.
- Le CP2S : Exposition sur les stéréotypes de genre.
- Le BTS SP3S du Lycée du Grand Nouméa : création d'un escape game.
- La Compagnie Lyades : coaching de prise de paroles en public à l'attention des femmes entrepreneures en partenariat avec l'ADIE.
- Le centre socio-culturel de La Foa : Sensibilisation aux stéréotypes de genre et à leur impact à destination du personnel féminin communal.
- L'ADAVI: Mise en place de permanences sur l'îles des Pins
- L'association Femmes et enfants d'abord : outils de sensibilisation sur les violences.
- Le Chapitô : Diffusion de spectacles sur les violences suivis de débats avec des artistes.



CÉLÉBRATION DE JOURNÉES
INTERNATIONALES EN 2021LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FEMME – 8 MARS

Organisation de ciné-débat thématique. Exposition du collectif Ligne Rouge au Château Hagen. Campagne de communications Femmes Leaders.

LA JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE LES VIO-
LENCE FAITES AUX FEMMES

La MCF a pérennisé son dispositif *JMX'* à l'occasion du 25 novembre, réalisé sous le Chapitô, devant près de 100 personnes du grand public, les plaidoyers des associations/personnes ayant souhaitées prendre la parole pour promouvoir une culture de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Sur la base de l'existant, la Province a choisi de promouvoir un code de détresse et d'un guide d'action pour les témoins des victimes de violences. Pour la première fois, un guide des actions a été édité afin de valoriser les actions des partenaires institutionnels et associatifs en soutien de cette journée.

Libérons la parole pour nos
générations à venir

Emmeline Van Oppenraaij

UNE MISSION DE
SENSIBILISATION À L'ÉGALITÉ
DES FEMMES ET DES HOMMES

L'une des missions de la MCF est d'informer et de sensibiliser le grand public et également les professionnels aux problématiques que rencontrent les femmes : violences, discriminations, droits, sexismes, sous-représentativité, etc. En 2021, les actions de sensibilisation ont permis d'im pacter plus de 2 000 personnes (scolaires et professionnels).

EN RÉSUMÉ, EN
CHIFFRES, 2019 :

2 564 personnes accueillies.
2 000 personnes sensibilisées à l'égalité HF (promotion de l'égalité, sensibilisation aux stéréotypes de genre et leurs impacts, au sexismes, aux inégalités entre les femmes et les hommes).

11 projets soutenus dans le cadre de l'Appel à projet *Objectif Égalité*.

VUE
D'ENSEMBLE

PÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

PÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNE

PÔLE
FONCTIONNEL

DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles

DSIN - Direction
des Services Informatiques
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DFI - Direction
des Finances



**PÔLE
FONCTIONNEL**

**DAJI - Direction
des Affaires Juridiques
et Institutionnelles**

DSIN - Direction
des Services Informatiques
et du Numérique

DRH - Direction
des Ressources Humaines

DFI - Direction
des Finances



DAJI DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET INSTITUTIONNELLES

La DAJI est composée de 3 services : le service des affaires juridiques et de la réglementation (SAJR), le service du secrétariat de l'assemblée et de la coordination administrative (SSACA) et le service d'appui interne et de la relation à l'usager (SAIRU). Elle a pour mission via ses services :

- SAJR : de fournir un conseil juridique auprès de l'Exécutif, du secrétariat général et des directions provinciales. Elle délivre un visa juridique sur les projets de réglementation de la Province et rédige ceux qui lui sont confiés. La DAJI est aussi chargée d'assurer la défense des intérêts de la province Sud devant toutes les juridictions.*
- SSACA : d'organiser les travaux de l'institution et de coordonner la transmission des demandes des usagers et des dossiers entre les directions provinciales, le secrétariat général et l'Exécutif, en effectuant un contrôle qualité des actes.*
- SAIRU : d'assurer des fonctions ressources en comptabilité, RH et commande publique pour le pôle fonctionnel rattaché au secrétariat général et pour le cabinet de l'Exécutif, elle instruit les demandes d'autorisation des débits de boissons et d'immatriculation des groupements de droit particulier local (GDPL) et elle contribue au pilotage et à la mise en œuvre de la gestion de la relation à l'usager (professionnalisation des accueils, accueil multicanal, accompagnement et assistance des usagers pour les démarches en ligne).*

BUDGET INVESTISSEMENT

100 000 francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

133 millions de francs

TRAVAUX JURIDIQUES

- L'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire qui a nécessité l'adoption de nombreux textes permettant la mise en place de **plans d'urgence d'aide** aux entreprises, l'attribution d'aides exceptionnelles et la nécessaire adaptation des textes provinciaux dans ce contexte particulier.
- L'actualité de la société VALE NC a également eu un impact important via la problématique du changement de contrôle de ladite société et le Plan d'urgence de soutien aux salariés de VALE NC et de ses entreprises sous-traitantes. Cela a donné lieu à plusieurs contentieux (recours pour excès de pouvoir contre l'avis du conseil des mines et la délibération de l'APS approuvant le changement de contrôle de cette société).
- En matière de débits de boissons, des adaptations du code se sont révélées indispensables et ont nécessité l'intervention du service des affaires juridiques et de la réglementation (SAJR) notamment s'agissant de la mise en conformité liée à l'obligation de disposer d'un espace réservé exclusivement à la vente de boissons alcooliques et fermentées.
- Dans le cadre budgétaire contraint que rencontre la province Sud, le SAJR a également examiné les projets relatifs à la **cessation de l'exercice de certaines compétences par la province Sud** telles que les compétences déléguées par la Nouvelle-Calédonie en matière d'enseignement privé, d'aide médicale et de handicap.
- Un travail important a été généré par la modification de certains codes tels celui des aides à l'habitat ou encore de l'environnement mais surtout par la créa-

tion du futur code des relations entre le public et l'administration (CRPA PS). Un groupe projet dédié, piloté par le SAJR, a dû être constitué pour réaliser la phase 1 du projet (réécriture de la structure du code et codification à droit constant des mesures existantes).

- À noter enfin, dans le domaine de la dématérialisation/simplification administrative, la réglementation applicable en matière de signature électronique et le projet de vœu sollicitant l'adoption par l'Etat des dispositions réglementaires portant application de l'article 4-1 du décret modifié du 2 septembre 1996 (dématérialisation des opérations en comptabilité publique).

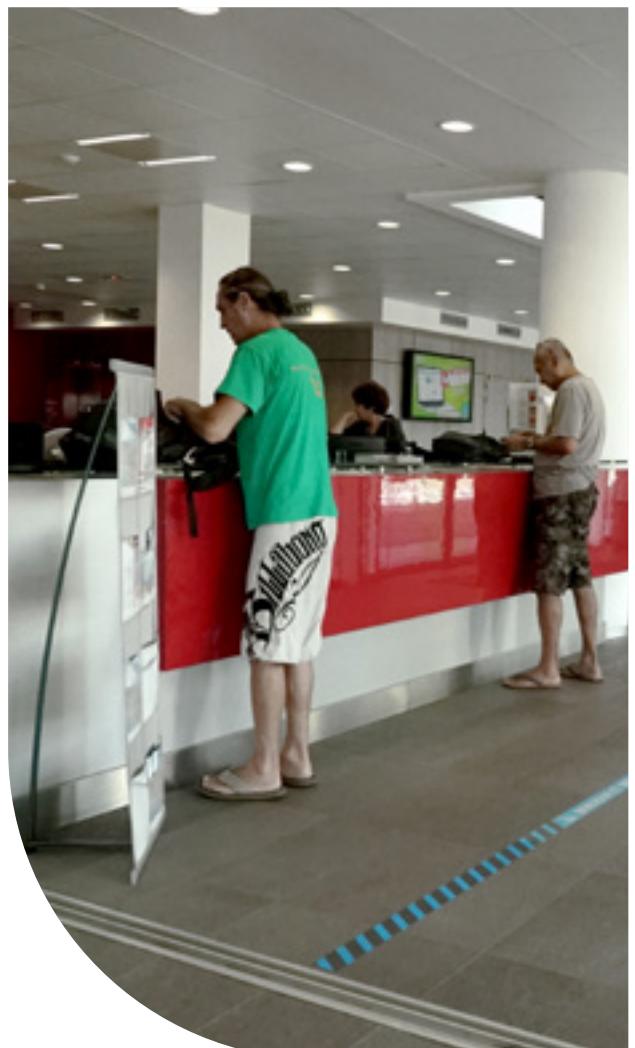
FAITS MARQUANTS

- Confinements : les confinements de mars à avril puis de septembre à novembre ont nécessité la généralisation du télétravail et l'adaptation des procédures et de certains outils.
- Aide médicale : participation à une visio-conférence avec le rapporteur et rédaction de 3 courriers dans le cadre de la saisine du Conseil d'Etat par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie au sujet de la répartition des compétences en matière d'aide médicale, analyse de l'avis rendu par le Conseil d'Etat le 27/04/2021, observations sur la proposition de délibération au Congrès portant modification de la délibération cadre du 28/12/1989 relative à l'aide médicale, visa de 3 délibérations bureau de l'assemblée de la province Sud (BAPS) de prolongation de délai pour la cessation de l'exercice de la compétence. À noter la poursuite des différents contentieux du Dr ROY.
- Plusieurs études d'ampleur réalisées pour la DIMENC : prolongation de l'arrêté LUCY, garanties financières de la SLN, dépollution de la station MOBIL, Centrale Accostée Temporaire (CAT-SLN).
- CASH démat : la DAJI a été désignée direction pilote pour tester ce nouvel outil de gestion dématérialisée des factures.
- Remplacement de M. Mapou par Mme Darras au sein de l'assemblée.
- Mise en œuvre de la nouvelle réglementation relative aux débits de boissons : enquête menée auprès des entreprises en août 2021.

de confinement et a permis d'absorber le nombre important de textes notamment liés au contexte de crise sanitaire. La dématérialisation de l'envoi des actes au service du contrôle de légalité de l'Etat (COMDEL) et au Journal officiel de Nouvelle-Calédonie (JONC) a également pu être mise en œuvre, contribuant ainsi à l'objectif stratégique **100 % dématérialisation d'ici la fin de la mandature**.

GESTION DE LA RELATION À L'USAGER

Maintien (durant les confinements) voire développement via des canaux adaptés de l'accueil des usagers face à la forte demande liée au contexte de crise.



L'ACTIVITÉ EN CHIFFRES

Activité contentieuse :

Le nombre de contentieux suivis par le SAJR en 2021 a légèrement diminué par rapport à l'année précédente (92 au lieu de 107) soit - 14 %, de même que le nombre total de productions¹ (62 au lieu de 74) soit - 16 %.

Il est probable que la crise sanitaire (deux confinements strictes et ralentissement de l'activité) ainsi que le contexte institutionnel aient conduit à une baisse de l'activité contentieuse induit par un fonctionnement *a minima* des juridictions.

Activité études et réglementations :

Cette activité a, *a contrario*, fortement augmenté en un an : + 25 % de dossiers reçus et + 25 % de dossiers traités par rapport à 2020. Cette hausse est cohérente avec le contexte de crise qui a nécessité l'adoption de nombreux textes à viser au préalable.

Travaux institutionnels :

Si globalement le nombre de réunions de l'assemblée de la province Sud (9 au lieu de 10) et de son bureau (43 au lieu de 46) a légèrement diminué, le nombre de commissions intérieures ainsi que le nombre de textes adoptés ont quant à eux fortement augmenté :

- + 32 % de réunions de commissions (90 au lieu de 68),
- + 12 % de textes en APS (72 au lieu de 64),
- + 20 % de texte en BAPS (703 au lieu de 588).

Le contexte de crise sanitaire explique là encore ces évolutions.

Gestion de la relation aux usagers (GRU) :

En 2021, le bureau des relations au public a traité 30 % de demandes supplémentaires (59 798 demandes), réparties comme suit :



- Accueil physique : 8 572 demandes (-1 %).
- Accueil téléphonique : 31 114 appels (+64 %).
- Accueil numérique : 1704 tickets (+36 %).
- Courriers/états-tiers : 18 408 documents (+8 %).

En raison de la crise COVID notamment, on souligne l'augmentation importante des accueils numériques et téléphoniques.

PROJETS STRATÉGIQUES MENÉS EN 2021

Gestion de la relation à l'usager multicanal ALOHA :

Déploiement de l'outil à l'ensemble des directions de la province Sud et développement de nouvelles fonctionnalités via le site provincial au profit des usagers (géo-portail des points d'accueil, permanences en ligne, prise de rendez-vous en ligne avec rappels de rdv via mail et/ou SMS).

Code des relations entre le public et l'administration (CRPA) :

La 1^{re} version a été finalisée dans les délais pour être soumise à l'APS du 1^{er} décembre 2021. Toutefois, il a été décidé de reporter ce texte à 2022 afin d'avoir une version plus complète du CRPA à soumettre à l'APS.

¹ Ces chiffres comprennent, outre les mémoires, les notes en délibéré et les plaintes, mais excluent les mémoires en constitution, courriers de refus de médiation ou annonçant que la province Sud ne fera pas d'observation et les réponses à la Commission d'accès aux documents administratifs.

DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SUIVANTES EN 2022

Gestion de la relation usagers :

- Poursuite du travail relatif au code des relations entre le public et l'administration de la province Sud (CRPA PS).
- Professionnalisation des accueils des autres sites provinciaux et préparation de la certification de l'accueil de l'Hôtel de la province Sud en 2022.

Mise en œuvre des visites sur site des débits de boissons en vue de la vérification de l'application de la réglementation.

Développement de la signature électronique de la certification du rendu exécutoire des actes via l'application ROCKET, afin de dématérialiser à 100 % la chaîne d'adoption des actes provinciaux et développement et lancement de la phase pilote relative à la signature à la volée les conventions signées par des tiers.

Lancement de COOKIE, nouvelle application de gestion des réunions des organismes extérieurs et adaptation en parallèle de l'application POPCORN de gestion des représentations au sein des organismes extérieurs.

Lancement du projet d'évolution de l'application JURIBASE.



DSIN DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES ET DU NUMÉRIQUE

La direction du Système d'Information et du Numérique pilote, met en œuvre et maintient le système d'information de la province Sud, qui comprend les matériels, réseaux, applications et services. Elle est responsable de leur mise en cohérence et sécurité.

Depuis 2020, la DSIN pilote, en collaboration avec la cellule modernisation (CMO) du secrétariat général, le plan de transition numérique (PTN) visant à tendre vers une collectivité zéro papier et à moderniser la relation avec les usagers.

Ainsi, en partenariat avec les directions opérationnelles, la DSIN étudie, développe, met en place et exploite les applications destinées aux métiers, ainsi que les services en ligne destinés aux administrés.

LE PARC INFORMATIQUE

■ Au niveau des infrastructures, la DSIN assure leur bon fonctionnement, assiste et dépanne les utilisateurs. Elle gère un parc de serveurs, de microordinateurs et de périphériques mis en réseau sur plus de 60 sites et dispose de ressources centrales sécurisées. Le parc compte près de 1 300 micro-ordinateurs, 180 copieurs, 60 serveurs, 250 serveurs virtuels en production et plus d'une centaine d'applications. En plus des sites des directions, la DSIN gère aussi le parc informatique des 21 collèges de la province Sud. Ce parc comprend environ 3 500 ordinateurs, 90 copieurs, 21 serveurs et 180 serveurs virtuels. En 2021, l'espace jeunes a été intégré, quai Ferry avec la mise en place d'un espace libre-service.

BUDGET INVESTISSEMENT

239 millions de francs

BUDGET FONCTIONNEMENT

123 millions de francs

43

**agents dont 1 PPIC¹
et 1 alternant**

¹ Programme provincial d'insertion citoyenne

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE

Comme tous les ans, plusieurs actions de mise à niveau matérielle et logicielle ont été menées, notamment autour des serveurs Windows dans les directions.

En 2021, la DSIN a renouvelé des équipements sur le cœur de réseau et intégré un nouveau PareFeu interne. Il a également été mis en œuvre une solution alternative pour diminuer les coûts des communications téléphoniques. La DSIN a poursuivi le suivi technique de l'équipement et de la maintenance informatique des collèges. La modernisation du câblage des collèges, commencée 5 ans plus tôt, a été poursuivie. L'infrastructure centrale des écoles a par ailleurs été intégrée dans notre data-center.

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE ET NOUVELLES APPLICATIONS

Outre le suivi et la consolidation de la centaine d'applications métiers destinées aux agents, la DSIN s'est pleinement investie dans le plan de transition numérique (PTN) de la collectivité, visant à tendre vers une collectivité zéro papier et à moderniser la relation usager par notamment la prise en compte du principe *Dîtes-le-nous une fois*.

10 formations réalisées en 2021

Dans ce cadre, plusieurs projets ont abouti à la réalisation de nouveaux outils transverses parmi lesquels ROCKET, application de signature électronique des instructions administratives. Ce sont ainsi 2 000 projets qui ont été signés électroniquement en 2021 en moins de 4 mois. Si le coût de l'opération s'élève à 10 500 000 F, les impacts devraient être significatifs en matière notamment d'impression de papier ainsi que sur la suppression de tâches administratives chronophage. En parallèle, la DSIN s'est attachée à faire évoluer SALSA, application de gestion des instructions administratives, afin de dématérialiser les formalités administratives liées au contrôle de légalité et à la publication des actes au *Journal officiel de la Nouvelle-Calédonie*. Le coût de l'opération s'élève à environ 1 900 000 F et a pour objectif de limiter les impressions et de décharger les services opérationnels de ces tâches administratives.

En outre, dans le cadre de la première édition du budget participatif, la DSIN a participé à l'intégration de la solution FACIL'ITI sur le site Internet de la province Sud, en collaboration avec le Collectif handicap. Cette solution permet à l'usager d'adapter l'écran du site provincial en fonction du handicap qu'il aura identifié et tend ainsi vers l'objectif d'inclusion numérique fixé par le PTN. L'évolution d'EDUCASUD, application de gestion des dossiers scolaires de l'enseignement du premier degré, a également occupé la DSIN en 2021 par notamment le développement d'un service en ligne visant à dématérialiser entièrement le processus des inscriptions scolaires. Cette opération, dont le montant s'élève à environ 1 900 000 F, a ainsi permis aux parents à l'aise avec le numérique d'effectuer ces démarches en ligne et de gagner du temps. Pour les parents moins à l'aise avec le numérique, un dispositif d'accompagnement numérique a été mis en place afin de les accompagner dans leurs démarches dématérialisées.



PROJETS À VENIR

La DSIN poursuivra ses efforts en matière de dématérialisation et accompagnera, en ce sens, les directions opérationnelles afin d'identifier les services proposés aux usagers dont les démarches peuvent être réalisées en ligne.

Dans ce cadre, la DSIN travaillera au développement d'un portail web pour les Job d'été, dont la gestion a été allouée par la direction de l'Emploi et du Logement (DEL), ainsi qu'au développement d'un espace web dédié aux professionnels du tourisme.

En parallèle et afin de poursuivre les travaux menés en matière de dématérialisation des formalités administratives liées à l'enseignement du 1^{er} degré, la DSIN accompagnera la direction de l'Éducation (DES) dans le développement d'un espace scolaire accessible depuis le site Internet. Cet espace permettra aux parents de mettre à jour en ligne les données personnelles de leur foyer et de leurs enfants et de simplifier à cette occasion les démarches de rentrée scolaire.

La DSIN mettra également en production COOKIE, application web permettant aux représentants de l'assemblée de la province Sud et de la présidente de gérer les réunions des organismes extérieurs au sein desquels ils siègent.



DRH DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

La DRH est chargée de la gestion administrative du personnel de la collectivité et participe à la définition et à la modernisation de la politique de gestion du personnel. Elle assiste les services provinciaux dans le développement de leurs ressources humaines, tout en veillant à la maîtrise de la masse salariale. Elle pilote aussi la partie opérationnelle du programme provincial d'insertion citoyenne (PPIC). La DRH assure le suivi des relations avec les partenaires sociaux de la collectivité.

LES EFFECTIFS ET LE RECRUTEMENT

La DRH est composée de **34 collaborateurs** qui gèrent notamment les recrutements, rémunérations et congés des agents de la Province. En 2021, **141 agents** ont été recrutés sur des postes permanents (hors enseignants) dont **48,3 %** ont été pourvus par des fonctionnaires titulaires ou en attente de nomination (lauréats de concours ou recrutement sur titre). En 2021, **379 appels à candidatures** ont été lancés sur des postes dont 38 ont été redéployés. **158 entretiens** de recrutement auxquels la DRH a participé en soutien aux directions.

LA FORMATION

Le budget consacré à la formation (hors enseignants) s'élève, en 2020, à **124,6 MF**, dont **30 MF** en budget propre ; les **76 %** restants sont consacrés à la cotisation au profit de l'IFAP (Institut de formation à l'administration publique). Cette année, **806 agents** ont pu bénéficier d'au moins une formation, avec un taux de présence de **94 %**.

MONTANT DES DÉPENSES DE PERSONNEL

- Personnel permanent : **19 421 MF**.
- Crédits de remplacements : **345 MF**.
- Crédits de remplacements enseignants : **370 MF**.
- Élus : **345 MF**.
- CTF (contrats handicapés) : **0 MF**.
- PPIC : **362 MF**.
- Total : **20 853 MF**.

84 %
de fonctionnaires

313
personnes ont
bénéficié du PPIC



LE PROGRAMME PROVINCIAL D'INSERTION CITOYENNE (PPIC)

Ce dispositif est destiné à l'insertion professionnelle et sociale des demandeurs d'emploi : **313 agents** ont pu ainsi bénéficier de contrats PPIC en 2021. Les effectifs sont répartis à **61 %** dans les directions de la Province, **33 %** dans les communes et **6 %** dans les autres secteurs (associations, scolaires, etc.). Chaque mois, environ **193 agents** PPIC ont été rémunérés par la Province.

À noter qu'en 2021, une moyenne de **47 offres d'emploi** a été publiée à la DEL et plus de **243 candidatures** ont été analysées par le bureau PPIC. **28 agents** PPIC ont bénéficié, à titre gratuit, de stages en immersion validés en vue de favoriser leur insertion. Ces stages s'orientaient majoritairement vers les secteurs de la sécurité, de comptabilité, de l'accueil et du secrétariat.

129 agents sont sortis de ce programme d'insertion. Parmi eux, 13 ont démissionné en cours de contrat PPIC parce qu'ils ont trouvé un emploi ou ont pu suivre une formation de longue durée.

L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Au cours de l'année 2021, la DRH a poursuivi les actions destinées à améliorer les conditions de travail des agents de la province Sud : réunions mensuelles de la cellule prévention avec le médecin de prévention ; accompagnement des directions avec l'appui d'un prestataire dans le cadre des réorganisations, la possibilité de mettre en œuvre des médiations ; volet formation appuyé dans le domaine de la prévention

des risques ; recours à trois prestataires psychologues du travail, dont l'une particulièrement dédiée aux bilans et évaluations de compétences, ainsi qu'à un prestataire en accompagnement managérial.

MÉDECIN DE PRÉVENTION

- Visites Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) sur sites excentrés : **2**.
- Visites aménagement de poste : **33**.
- Campagne de vaccination contre la grippe : **50** agents vaccinés.
- Campagne de vaccinations hors campagne anti-grippale : **16**.
- Surveillance médicale spéciale : **366** Amiante - Rayons X - Agents infectieux - animaux - pesticides/insecticides.
- Surveillance médicale particulière : **1 108** (dont 1 026 enseignants).
- Marins - travail de nuit - Enseignants - Animateurs sportifs - Plongeurs.
- Travailleurs handicapés : **12**.

PRÉVENTEUR

- Déclarations d'incident : **34**.
- Visites d'évaluation des risques professionnels : **3**.
- Analyses d'accident de travail : **0**.
- Suivi d'incidents : **7** (dépôts de plainte).

Les dossiers individuels impliquent des entretiens avec les agents sur un incident lors duquel ils ont pu être victimes ou bien sur des conditions de travail à modifier et à améliorer suite à un signalement ou à un accident du travail.

2 349
agents dont **1 104**
enseignants du primaire

ACTIONS PHARES DE LA DRH

- Poursuite des suivis : médical des fonctionnaires, des accidents de travail et des fiches d'incident et, mise en lien du plan d'actions concernant les conditions de travail et l'évaluation des risques professionnels.
- Mise en place d'actions de formation au profit des managers et de certains emplois identifiés, notamment ceux en lien direct avec les usagers (travailleurs sociaux, personnel soignant, chargés de la relation au public, agents de contrôle assermentés etc.).

Dans le secteur de la santé et de l'action sociale :

- Violences conjugales et intrafamiliales : module 1 : Accueillir et prévenir (15 agents formés), module 2 : accompagner les victimes et co-victimes de violences intrafamiliales (19 agents formés) et module 3 : Accueillir les auteurs de violences conjugales et intrafamiliales (7 agents formés).
- Aider les non demandeurs d'aide et la relation d'aise (10 agents formés).

Dans le secteur des sciences techniques et sécurité :

- Formation habilitation électrique (agents d'entretien polyvalent, responsable d'équipe et gestionnaires logistiques) (6 agents formés).
- PSC1 (8 agents formés).
- Sauveteur-sauveteuse du travail (SST) et recyclage (16 agents).
- PSE1 (Premiers secours en équipe) initiale et recyclage (éducateurs jeunesse et sports et personnel administratif) (18 agents formés).

Dans le secteur des institutions, du droit et des finances :

- Itinéraire de formation métier de contrôle (5 agents).

Dans le secteur des ressources humaines et du management :

- L'essentiel du management (7 agents).
- Parcours manager de proximité (12 agents).
- Développer son leadership pour mieux fédérer, motiver et inspirer (5 agents).
- Manager à distance (4 agents).
- Appréhender les situations conflictuelles (10 agents).
- Accueillir le public (6 agents).
- Communication bienveillante niv 1 (10 agents).
- Répondre aux situations difficiles (10 agents).
- Vivre ses émotions et mieux communiquer (23 agents).

Aide et accompagnement de certains agents:

- en lien avec la DES, concernant la reconversion professionnelle des personnels enseignants,
- en souhait de reconversion et/ou de mobilité dans le cadre des réorganisations.

■ Suivi de la masse salariale et travail en lien avec les directions sur les gels/suppressions de postes budgétaires.

- Participation aux travaux de modernisation de la fonction publique de Nouvelle-Calédonie : 1 réunion hebdomadaire avec un échéancier pluriannuel de thématiques, priorités 2021 : diverses mesures d'amélioration/correction de gestion administrative ou relatives à certains statuts particuliers, rupture conventionnelle, statut d'agent contractuel de droit public (ACDP), recrutements sur titre : renforcement de la procédure de recrutement et suppression de concours sur titre, recrutements sur titre dans les domaines ou emplois pénuriques, congés de paternité, élargissement des cas de cumul d'activités, bascule de jours ouvrables en jours ouvrés pour les absences, etc.



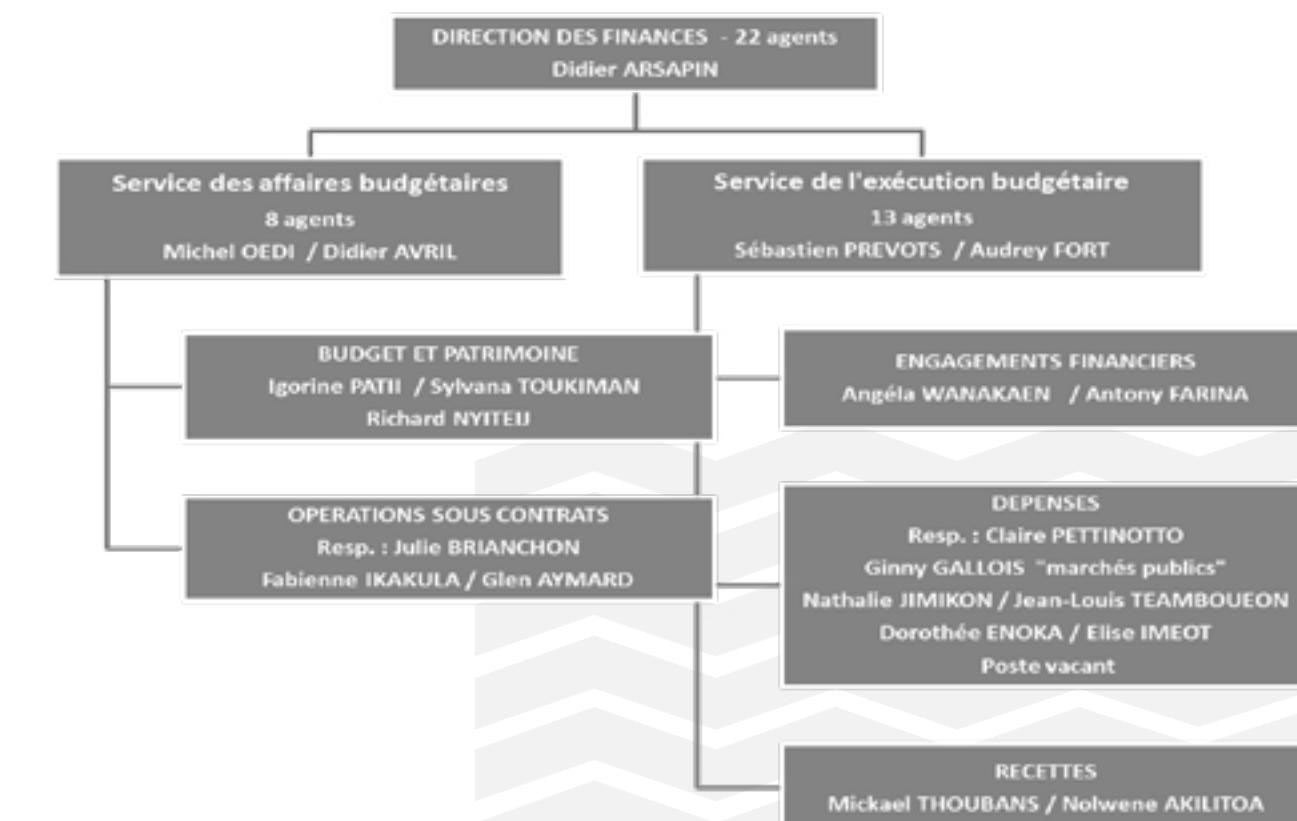
DFI DIRECTION DES FINANCES

La direction des Finances est chargée d'assister l'ordonnateur ainsi que son délégué dans la coordination de l'action financière et budgétaire de la collectivité. Concrètement, il s'agit de produire un budget, d'assurer le suivi de son exécution et de transcrire cette exécution au travers du compte administratif. Au-delà, la direction participe activement à la politique budgétaire mise en œuvre par l'Exécutif. Le cadrage budgétaire annuel, l'optimisation de la ressource d'emprunts et de la trésorerie constituent les axes forts de cette mission.

MOYENS HUMAINS

La DFI compte 22 agents répartis sur les 2 services qui composent cette direction. L'encadrement supérieur est assuré par 5 agents : 1 directeur, 2 chefs de service assistés respectivement par 1 adjoint.

Organigramme au 31 décembre 2021



MOYENS FINANCIERS

- La direction des Finances ne dispose pas d'un budget propre pour son fonctionnement, ses crédits sont mutualisés avec ceux de la DRH. La gestion est confiée à la DRH.
- La gestion des crédits confiés à la DFI intéresse principalement des charges d'activité courante et notamment les provisions de dépenses, la dotation aux amortissements, la gestion de la dette, le crédit de trésorerie, le recouvrement des recettes non affectées dont principalement la fiscalité de répartition et additionnelle, les fonds de dotations en provenance de l'État.
- La DFI gère également les reclassements comptables qui constituent les mouvements d'ordre du budget.

L'évaluation prospective constitue l'outil majeur du pilotage financier. Elle permet de s'inscrire dans une dynamique de structuration de recettes et dépenses. C'est une approche macro-financière pluriannuelle qui fixe les tendances pour les 4 années à venir.

À partir de cette prospective, un plan de financement annuel sera établi. Il va permettre, à chaque étape budgétaire (BP et BS principalement), de fixer le cadrage des dépenses le plus adapté à l'évolution souhaitée. Les principaux indicateurs financiers (épargne, volume financier de l'investissement, endettement, niveau du fonds de roulement et de trésorerie) sont mis en évidence pour orienter la maîtrise des dépenses par secteur d'activités et la recherche de financements nouveaux.

Pour le fonctionnement, il s'agit avant tout de fixer le niveau d'épargne attendu. En investissement, il sera nécessaire d'adapter le plan de financement en tenant compte de l'autofinancement d'une part, de la capacité à emprunter d'autre part. 4 éléments sont alors pris en compte :

- Les niveaux d'endettement et de déendettement en lien avec l'encours de dette et l'épargne.
- Le fonds de roulement et le rythme d'investissement.

Conformément au souhait de l'Exécutif, les grands équilibres financiers présentés en 2021 tiennent compte des orientations suivantes :

- La poursuite des efforts engagés sur le fonctionnement pour favoriser l'autofinancement et la politique d'investissement.
- Un retour à un équilibre général excédentaire pour une reconstitution progressive du fonds de roulement à plus de 20 jours en sachant que ce niveau de réserve facilitera la gestion de la trésorerie et le financement des investissements.
- Le maintien de la capacité de la collectivité à emprunter pour investir.

RAPPEL DES OBJECTIFS

- Optimisation des ressources de la collectivité
- Optimisation des ressources financières

- Préserver la capacité d'autofinancement
- Évaluation prospective et cadrage pluriannuel des dépenses
- Adapter la politique d'endettement
- Établir un plan de financement annuel en lien avec la prospective financière

- Améliorer la performance de l'administration

- Améliorer l'accompagnement des directions par les services supports

- Mettre à disposition une doctrine, une méthode, des outils
- Étoffer le RBFI et son guide pratique de Mémos Fi
- Rendre les directions plus autonomes

- Organiser des groupes de travail pour favoriser l'accompagnement personnalisé sur les opérations financières

- Développer la transversalité

- Développer le fonctionnement en réseau
- Animer le réseau des référents financiers

TRANSITION NUMÉRIQUE LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

LE PROJET CASH DÉMAT

Les travaux qui ont amené à une proposition d'organisation nouvelle de la direction des Finances se sont essentiellement appuyés sur les objectifs, fixés par l'Exécutif en début de mandature, visant la transition numérique et notamment la dématérialisation de la chaîne comptable des recettes et dépenses. La chaîne comptable des recettes débute à la production des états de recouvrements par les directions, prend en compte l'émission de ordres de recettes et s'achève à la mise en recouvrement par le trésorier de la collectivité.

Celle des dépenses commence à la réception de la facture au sein des services de la collectivité, intègre sa mise en paiement chez le trésorier et prend fin au travers de l'examen de gestion établi par la Chambre Territoriale des Comptes. La dématérialisation consiste à transformer les documents papiers et leurs traitements manuels en données et traitements informatiques facilitant ainsi les échanges entre les quatre acteurs que sont les fournisseurs, les ordonnateurs, les comptables trésoriers publics et les juges des comptes.

La dématérialisation permet de générer un flux fiable et sécurisé de données qui prend en charge les pièces justificatives, intègre la signature électronique, encadre la mise en paiement et s'effectue de bout en bout sans rupture de la chaîne. Globalement, elle permet une évolution vers l'administration électronique disponible à l'usager via un portail internet. La réorganisation de la direction s'engagera de concert avec la démarche de dématérialisation. Le lancement de la dématérialisation fera l'objet d'une convention tripartite Ordonnateur/CTC/DGFIP qui sera signée au terme d'une phase d'expérimentation de la dématérialisation.

L'organisation comptable qui en découle devra également être intégrée au règlement budgétaire et financier afin d'actualiser la répartition des compétences de l'ordonnateur sur le volet dépenses.

L'outil de gestion CASH développé par la DSIN constitue l'interface des gestionnaires comptables entre le système actuel de gestion financière SURFI et la trésorerie. La mise en production des premiers modules de CASH DÉMAT a commencé avec le lot 1 CASH - Tiers en production depuis janvier 2021. Le lot 2 CASH - Facturation doit être mis en production courant du 1^{er} semestre 2022.

LA RÉORGANISATION PROGRESSIVE DE LA DFI EN LIEN AVEC LA DÉMATÉRIALISATION DE LA CHAÎNE COMPTABLE

Les missions de la direction des Finances vont évoluer en fonction de cette nouvelle organisation comptable notamment sur le secteur de l'ordonnancement des dépenses.

Afin d'anticiper ces évolutions, il a été proposé de réorganiser la direction dès 2021, à effectif constant, avec le regroupement des deux bureaux du service de l'exécution budgétaire dédiés à l'ordonnancement des dépenses. Ce nouveau bureau, composé actuellement de 7 agents, ajustera son effectif à mesure de la mise en œuvre du schéma de dématérialisation. À terme, l'effectif pourrait être ramené à 4 ou 5 agents dont le principal de la mission sera un contrôle en temps réel de l'ordonnancement délégué au sein de chaque direction.

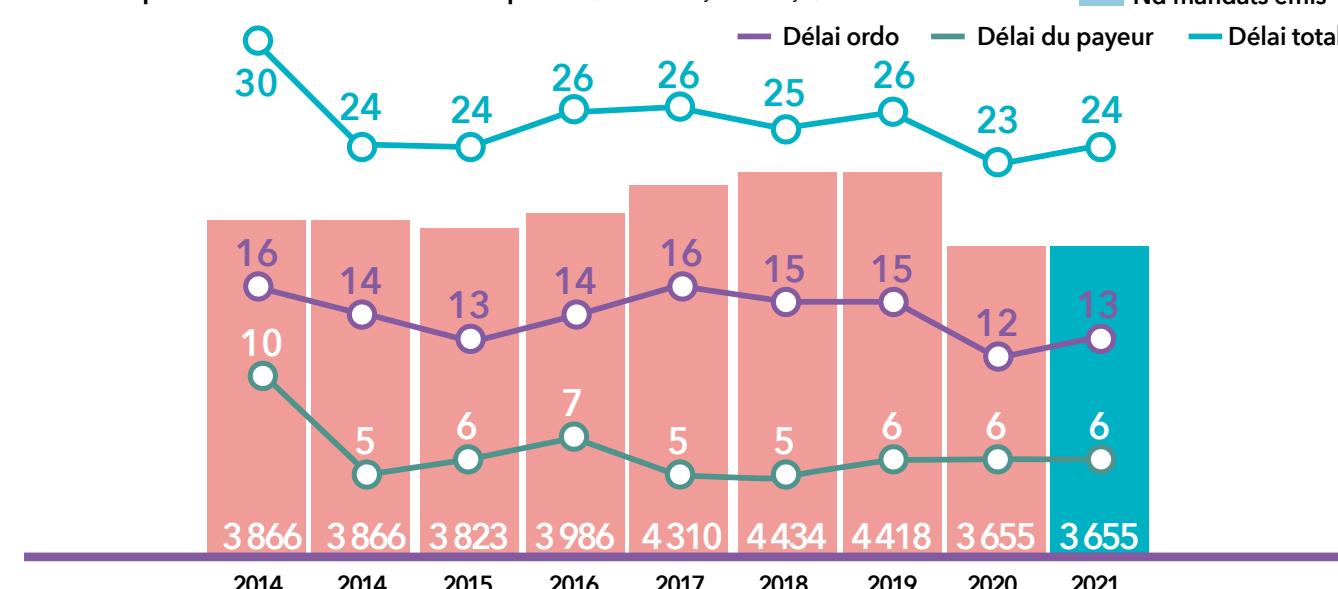
LES MISSIONS RÉGLEMENTAIRES

LES INDICATEURS DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Indicateurs de l'exécution budgétaire	Volumétrie	Délai jours	Valeur F
Contrôle des dépenses engagées			
Nombre d'actes visés	1 766		20,83 Mds F
Délai moyen du visa financier		1	
Nombre d'engagements (CP)	26 444		22,59 Mds F
Nombre d'engagements (AP)	2 115		21,42 Mds F
Fichier des tiers : validation ou modification	4 871		
Ordonnancement			
Mandats émis	44 073		58,42 Mds F
dont mandats d'annulation	101		293,19 MF
Titre émis	3 125		59,92 Mds F
dont titres d'annulation	37		1,38 MF
Trésorerie (hors emprunts et ligne de trésorerie)			
Total des encaisses 2020			48,28 Mds F
encaisses : moyenne mensuelle			4,023 Mds F
Total des décaisses 2020			52,07 Mds F
décaisses : moyenne mensuelle			4,33 Mds F

LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Délai de paiement : ordonnateur/comptable (& IEOM moyenne,+5jrs)



DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

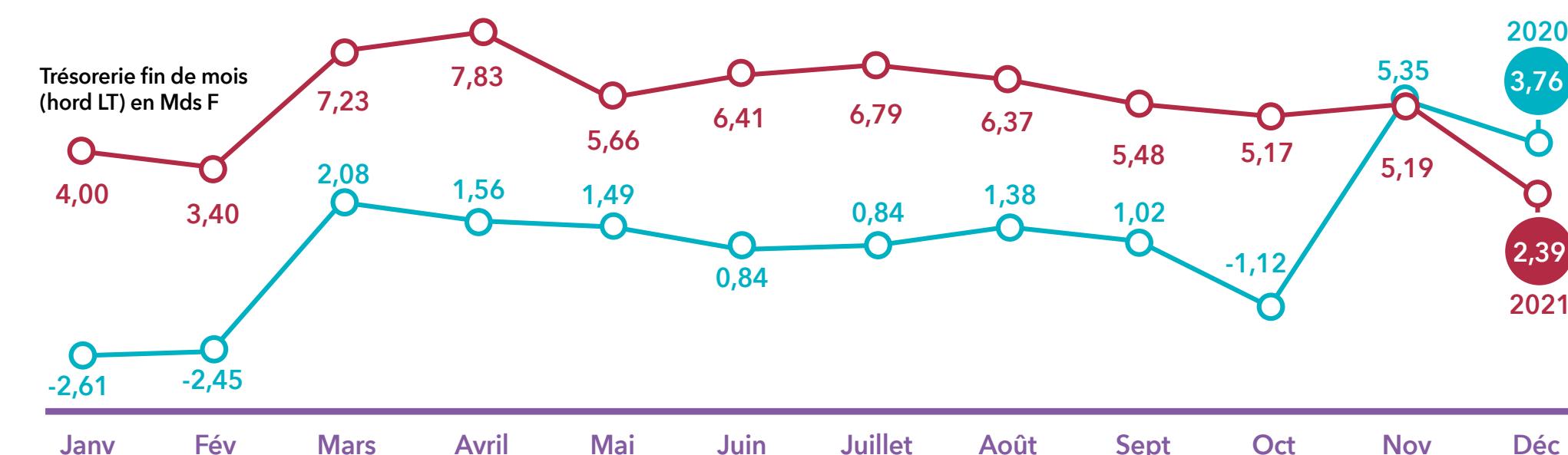
DSIN - Direction des Services Informatiques et du Numérique

DRH - Direction des Ressources Humaines

DFI - Direction des Finances

LA GESTION DE TRÉSORERIE

La direction des Finances établi un plan annuel de trésorerie à partir duquel elle cible les périodes susceptibles de rencontrer des tensions de trésorerie. Afin d'y faire face, elle organise chaque année un plan de souscription de lignes de trésorerie.

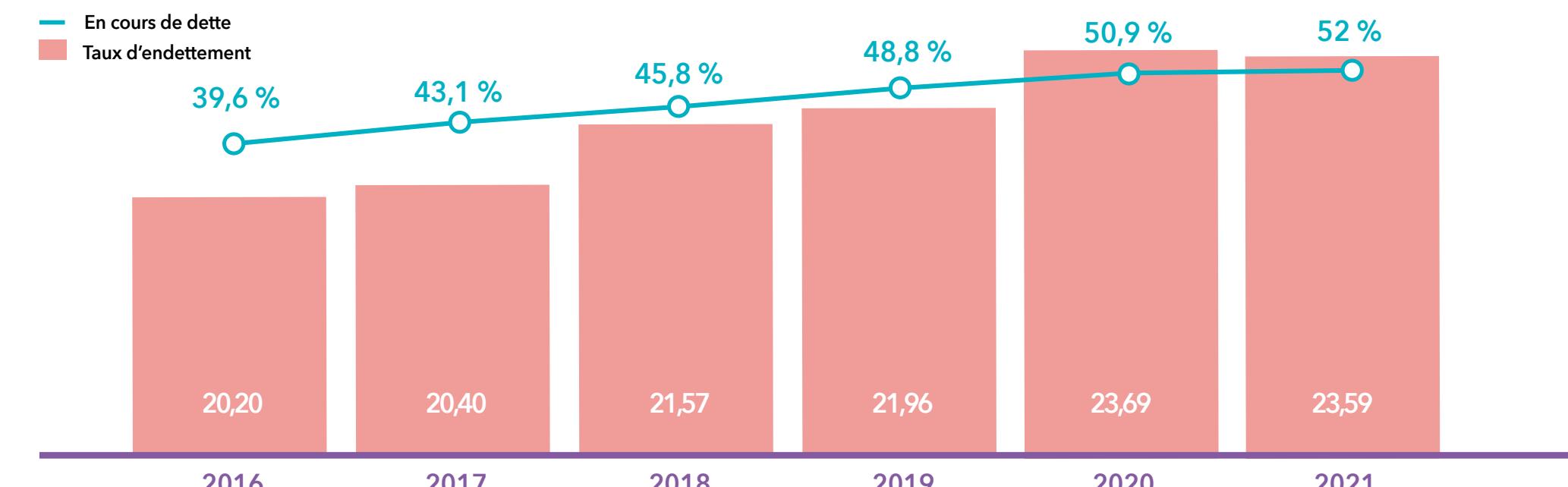


LA GESTION DE DETTE

Une révision du plan pluriannuel est engagée chaque année afin de mettre en phase les programmes d'investissement avec la réelle capacité de financement de la collectivité.

Ainsi, les efforts engagés doivent permettre d'optimiser le rythme d'exécution de ces investissements tout en maîtrisant la croissance de l'endettement (remboursements anticipés, ajustement du volume annuel emprunté).

Les emprunts	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021
Emprunts mobilisés	1 599 045 346	2 000 000 000	2 999 880 668	2 500 000 000	4 000 238 663	2 420 000 000
en cours de dette au 31/12 (2)	20 201 565 600	20 395 323 571	21 568 873 857	21 964 832 526	23 685 864 830	23 590 757 076
(2) dont rétrocension SAV						
Annuités (hors remb. Anticipé)	2 149 338 986	2 263 212 415	2 296 819 594	2 544 704 930	2 686 168 873	2 905 758 397
capital	1 819 068 413	1 806 242 029	1 826 330 382	2 104 041 331	2 279 206 359	2 515 107 754
intérêts	330 270 573	456 970 386	470 489 212	440 663 599	406 962 514	390 650 643
Remboursement anticipé (capital)	256 414 350	0	0	0	0	0
Variation de l'encours	-476 437 417	193 757 971	1 173 550 286	395 958 669	1 721 032 304	-95 107 754
Encours garantis au 31-12	42 890 075 909	48 442 556 665	48 865 585 686	52 441 650 174	50 931 358 985	53 913 662 507

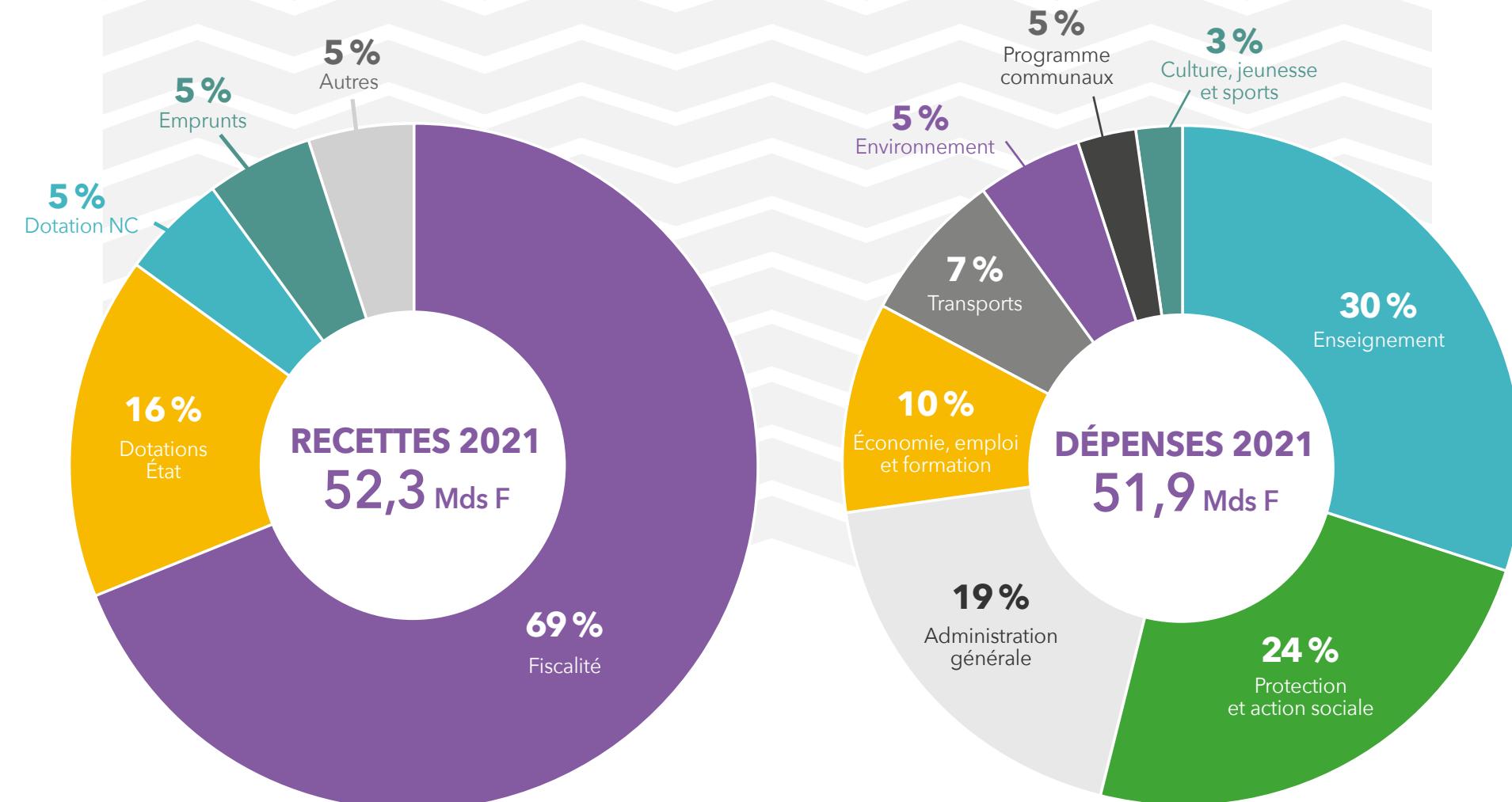


VUE
D'ENSEMBLEPÔLE
TRANSITION
ÉCOLOGIQUEPÔLE
DÉVELOPPEMENT
ET ÉPANOISSEMENT
DE LA PERSONNEPÔLE
FONCTIONNEL

DAJI - Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles

DSIN - Direction des Services Informatiques et du Numérique

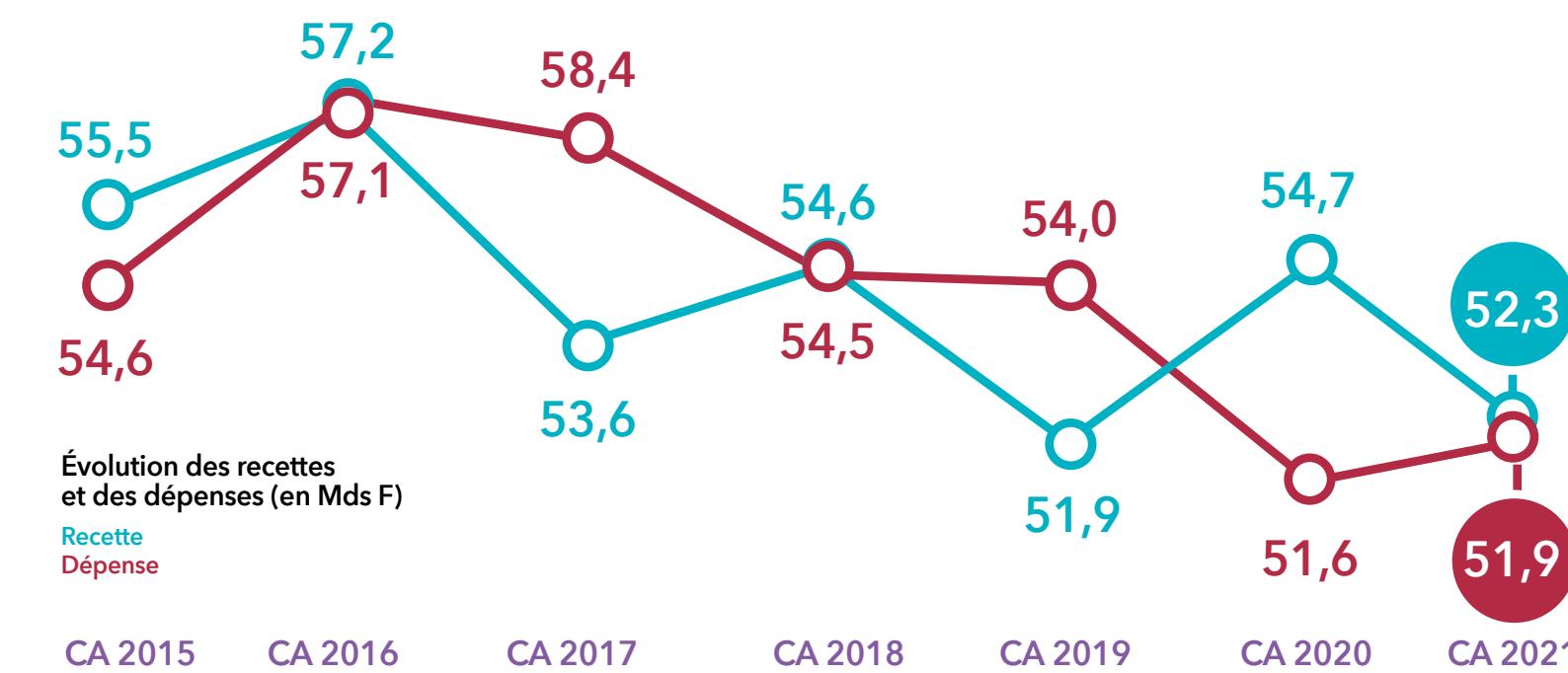
DRH - Direction des Ressources Humaines

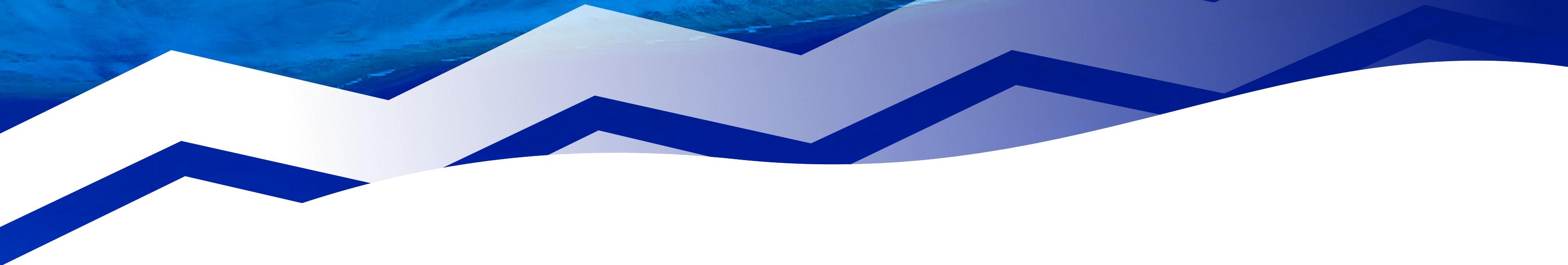
DFI - Direction
des FinancesEXÉCUTION BUDGÉTAIRE
2021 - VUE D'ENSEMBLEPERSPECTIVES 2022 POUR
LA DIRECTION DES
FINANCES

En continuité de 2021, la direction des Finances va s'attacher à poursuivre ses actions afin de contribuer à l'optimisation des ressources financières. Pour cela, il est nécessaire, lors de préparation budgétaire, de conforter les grands équilibres financiers visant d'une part à préserver l'autofinancement et les fonds de réserve et d'autre part adapter la politique d'endettement au rythme d'investissement.

Pour améliorer la qualité de service au plan administratif et financier, la direction va poursuivre son accompagnement auprès des directions afin de les rendre plus autonomes. Avec des rendez-vous périodiques, elle entend sensibiliser les équipes financières, leur mettre à disposition des outils et des méthodes afin que chaque agent puisse renforcer ses compétences.

Enfin, il importe désormais de s'inscrire dans une démarche de dématérialisation et d'accès numérique. En partenariat avec la trésorerie et la direction des Systèmes d'Information et du Numérique, le développement du volet CASH dématérialisation de la chaîne comptable est désormais lancé.





RETOUR
SOMMAIRE